



Ouest **Rhodanien**  
Communauté d'agglomération

## Budget primitif

# 2023

## Sommaire

<b>Préambule</b>	<b>5</b>
Rappel : constitution de l'équilibre budgétaire .....	5
<b>Présentation consolidée</b>	<b>7</b>
Présentation consolidée.....	7
Section de fonctionnement	7
Section d'investissement	8
Principaux ratios financiers	8
Investissements 2023 .....	9
<b>Budget principal</b>	<b>11</b>
Equilibre d'ensemble.....	11
Section de fonctionnement	12
Section d'investissement	17
Ratios financiers du budget principal .....	18
Présentation détaillée des investissements.....	18
Aire d'accueil pour gens du voyage	18
Culture	19
Cycle de l'eau	20
Habitat	20
Informatique	21
Protection de l'environnement	22
Ressources	22
Solidarités aux communes	23
Sport	23
Tourisme	24
Transport	25
Voirie	25
Synthèse budgétaire .....	25
<b>Budget déchets</b>	<b>28</b>
Equilibre d'ensemble.....	29
Section de fonctionnement	29
Section d'investissement	30
Présentation détaillée des investissements.....	30

Collecte des déchets	30
Déchetteries	31
Travaux sur bâtiments du service & renouvellement	31
Synthèse budgétaire .....	33
<b>Budget économie</b>	<b>34</b>
Equilibre d'ensemble .....	34
Section de fonctionnement	34
Section d'investissement	35
Présentation détaillée des investissements .....	35
Agriculture	35
Aides aux entreprises	36
Aménagement de zones d'activités	36
Entretien de zones d'activités	36
Commerce	36
Immobilier d'entreprises	37
Synthèse budgétaire .....	38
<b>Budget loisirs</b>	<b>40</b>
Equilibre d'ensemble .....	40
Synthèse budgétaire .....	42
<b>Budget eau potable</b>	<b>43</b>
Equilibre d'ensemble .....	43
Section d'exploitation	43
Section d'investissement	44
Présentation détaillée des investissements .....	44
Synthèse budgétaire .....	45
<b>Budget assainissement</b>	<b>46</b>
Equilibre d'ensemble .....	46
Section d'exploitation	46
Section d'investissement	47
Présentation détaillée des investissements .....	47
Synthèse budgétaire .....	49
<b>Budget abattoir</b>	<b>51</b>
Equilibre d'ensemble .....	51
Section d'exploitation	52
Section d'investissement	52

Présentation détaillée des investissements .....	52
Synthèse budgétaire .....	53
<b>Budget énergies</b>	<b>55</b>
Equilibre d'ensemble .....	55
Section d'exploitation	55
Section d'investissement	56
Présentation détaillée des investissements .....	56
Synthèse budgétaire .....	57
<b>Budget zones</b>	<b>59</b>
Equilibre d'ensemble .....	59
Synthèse budgétaire .....	60

# Préambule

Les budgets de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) en 2023 sont les suivants :

1. budget principal (intégrant le budget annexe office de tourisme au 1<sup>er</sup> janvier 2023) ;
2. budget annexe déchets ;
3. budget annexe économie ;
4. budget annexe loisirs ;
5. budget annexe eau potable ;
6. budget annexe assainissement (intégrant le budget annexe assainissement non collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2023) ;
7. budget annexe abattoir ;
8. budget annexe énergies ;
9. budget annexe zones.

Ces neuf budgets présentent des particularités liées aux services affectés à chacun d'eux, à savoir :

Budgets administratifs	Budgets autonomes	Budgets de gestion de stock
<p>Ces budgets, dont le budget principal, portent les <b>services à caractère administratif</b>.</p> <p>Ils sont financés par la fiscalité prélevée sur le territoire et les dotations de l'Etat et d'autres recettes (tarif, location).</p> <p>Les budgets annexes administratifs peuvent être subventionnés par le budget principal.</p>	<p>Ces budgets portent les services publics à caractère industriel et commercial.</p> <p>Ils sont financés par une <b>recette affectée</b> (en général, une redevance, un tarif) que les usagers du service payent.</p> <p>Ces budgets <b>ne peuvent être subventionnés</b> par le budget principal (et donc par le contribuable).</p>	<p>Ces budgets ont vocation à porter des <b>opérations d'acquisition foncière, de viabilisation puis de commercialisation</b>.</p> <p>Ils doivent permettre d'isoler le coût de chaque opération permettant ainsi de calibrer un prix de vente et d'établir bilan financier de chaque opération.</p> <p>Ces budgets peuvent être subventionnés par le budget principal, notamment en cas d'opérations déficitaires.</p>
<i>principal, déchets, économie (en partie), loisirs</i>	<i>eau potable, assainissement, abattoir, énergies</i>	<i>économie (en partie), zones</i>

Les budgets primitifs 2023 sont présentés avec la reprise anticipée des résultats des comptes administratifs et des restes à réaliser d'investissement 2022.

En l'absence de présentation au vote des comptes de gestion et des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes, les résultats de clôture cumulés des comptes 2022 sont intégrés par anticipation dans le respect du cadre budgétaire et comptable en vigueur. Ils seront rectifiés, si nécessaire, dans le cadre de l'approbation de décisions modificatives lors de la séance du conseil communautaire d'approbation des comptes de gestion, des comptes administratifs et d'affectation des résultats budgétaires au titre de l'exercice 2022.

## RAPPEL : CONSTITUTION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Chaque budget de la COR doit être adopté à l'équilibre strict.

Cet équilibre doit s'analyser au global mais également section par section. Le budget est donc composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement (sauf pour le budget annexe loisirs comportant une section de fonctionnement uniquement) présentant, chacune, autant de recettes que de dépenses.

En comptabilité publique, les recettes comme les dépenses sont en général de deux natures :

- les recettes ou dépenses réelles correspondant à des flux financiers effectifs (encaissement ou décaissement au niveau de la trésorerie de la COR) ;
- les recettes ou dépenses d'ordre correspondant à des écritures comptables liées à l'actif immobilisé principalement (dotations aux amortissements, constitution de provisions, etc.).

La construction du budget primitif implique de :

- identifier l'ensemble des recettes et des dépenses réelles en fonctionnement et en investissement ;
- ① évaluer les résultats repris par anticipation en fonctionnement et en investissement (y compris en cas d'affectation du résultat de fonctionnement à l'investissement via le compte 1068) ;
- ② intégrer les crédits, recettes et dépenses d'ordre, nécessaires à l'amortissement des biens ainsi que des subventions perçues pour le financement desdits biens (lignes 'amortissements' et 'reprises de subventions') ;
- ③ déterminer le montant du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (cela suppose que les recettes de fonctionnement couvrent l'intégralité des dépenses de fonctionnement, voire au-delà afin de créer de l'autofinancement).

En cas d'insuffisance des recettes affectées à la section d'investissement (virement de la section de fonctionnement, résultat reporté excédentaire, amortissements, subventions d'investissement, fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, etc.), un emprunt d'équilibre est prévu en recette réelle d'investissement.

Schéma théorique de l'équilibre du budget primitif

RECETTES 2023		DEPENSES 2023	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>620,00</b>	<b>620,00</b>	
RECETTES (taxes, tarifs, ...)	600,00	400,00	CHARGES (contrat, personnel, ...)
REPRISES DE SUBVENTIONS	15,00	100,00	AMORTISSEMENTS
RESULTAT DE FONCT. REPORTE (résultat anticipé)	5,00	120,00	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>232,00</b>	<b>232,00</b>	
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	120,00	202,00	INVESTISSEMENTS 2023
FCTVA	2,00	5,00	REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE
SUBVENTIONS	0,00		DEPENSES IMPREVUES
RESULTAT D'INV. REPORTE (résultat anticipé)	5,00	0,00	REPRISES DE SUBVENTIONS
AMORTISSEMENTS	100,00	15,00	
RESTES A REALISER	5,00	10,00	RESTES A REALISER

Chacune des deux sections doit être équilibrée strictement, la section de fonctionnement peut abonder la section d'investissement via un virement (apparaissant en dépenses de fonctionnement puis en recettes d'investissement).

En section de fonctionnement, les dotations aux amortissements doivent être couvertes par les recettes de fonctionnement. Les amortissements permettent de financer les investissements (la dépense de fonctionnement se retrouve en recette d'investissement au budget). Le mécanisme inverse s'applique aux subventions d'investissement.

Les restes à réaliser sont intégrés à l'équilibre budgétaire.

# Présentation consolidée

## PRESENTATION CONSOLIDEE

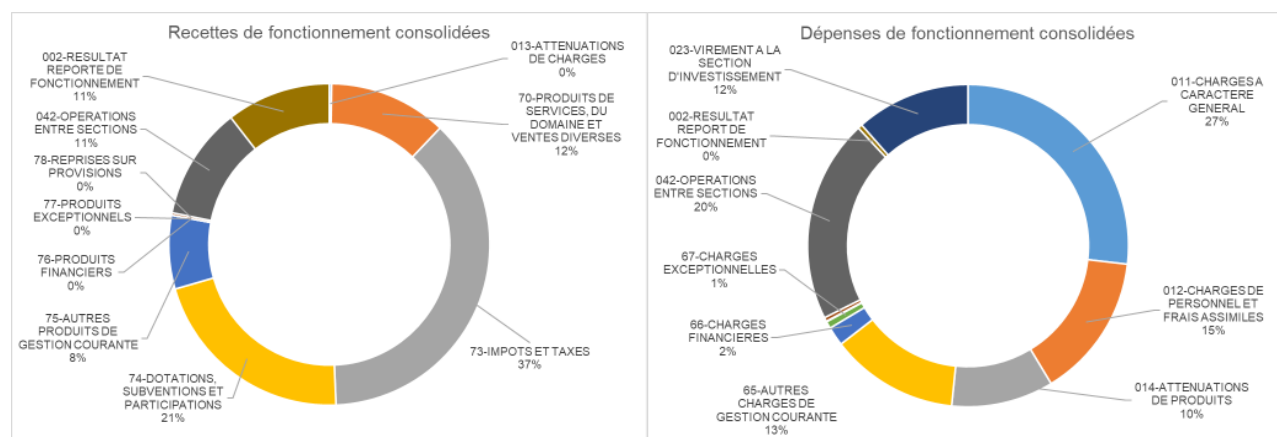
Les budgets primitifs 2023 de la COR représente un volume de :

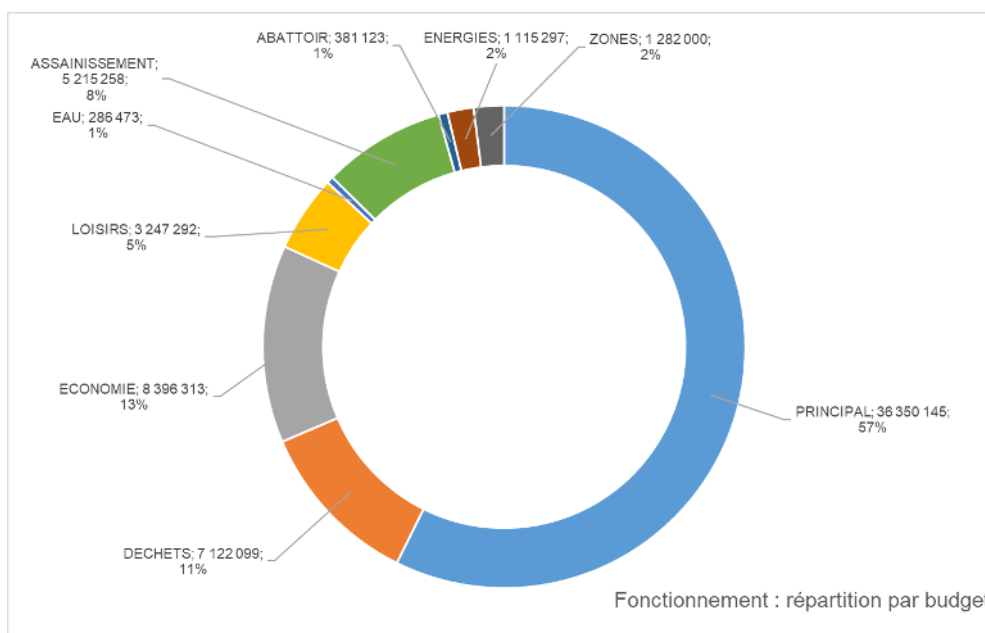
- 60 575 k€ en section de fonctionnement (2 821 k€ ont été retraités en dépenses et en recettes au titre des flux croisés de refacturations des charges de personnel, le cumul strict des neuf budgets de la COR est de 63 396 k€) ;
- 43 294 k€ en section d'investissement.

## Section de fonctionnement

Consolidé

	Budget primitif 2022	Budgété 2022	Réalisé 2022	Budget primitif 2023*	Evol. BP22-BP23 %
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
013-ATTENUATIONS DE CHARGES	164k€	215k€	255k€	140k€	-15%
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 098k€	6 223k€	6 791k€	7 201k€	18%
73-IMPOTS ET TAXES	20 404k€	20 595k€	20 786k€	22 545k€	10%
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 432k€	12 235k€	12 384k€	12 835k€	3%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 535k€	5 918k€	4 808k€	4 476k€	-19%
76-PRODUITS FINANCIERS	0k€	0k€	0k€	0k€	
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	2k€	1 363k€	2 037k€	2k€	-17%
78-REPRISES SUR PROVISIONS	0k€	0k€	0k€	150k€	
042-OPERATIONS ENTRE SECTIONS	4 183k€	4 190k€	3 974k€	6 855k€	64%
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	5 651k€	5 816k€	5 816k€	6 373k€	13%
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>54 470k€</b>	<b>56 555k€</b>	<b>56 851k€</b>	<b>60 575k€</b>	<b>11%</b>
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 346k€	15 233k€	13 969k€	16 258k€	6%
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	7 999k€	8 128k€	8 060k€	8 786k€	10%
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 189k€	6 215k€	6 214k€	6 235k€	1%
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 167k€	8 518k€	7 740k€	7 821k€	-4%
66-CHARGES FINANCIERES	1 086k€	1 086k€	1 003k€	1 161k€	7%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	65k€	1 932k€	1 905k€	434k€	573%
68-DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	150k€	150k€	150k€	34k€	-78%
022-DEPENSES IMPREVUES	333k€	103k€	0k€	236k€	-29%
042-OPERATIONS ENTRE SECTIONS	9 455k€	9 505k€	9 910k€	12 359k€	31%
002-RESULTAT REPORT DE FONCTIONNEMENT	569k€	569k€	569k€	269k€	-53%
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 112k€	5 115k€	0k€	6 983k€	37%
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>54 470k€</b>	<b>56 555k€</b>	<b>49 520k€</b>	<b>60 575k€</b>	<b>11%</b>





## Section d'investissement

Consolidé

	Budget primitif 2022	Budgété 2022	Réalisé 2022	Budget primitif 2023*	Evol. BP22- BP23 %
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 169k€	3 168k€	2 219k€	3 130k€	-1%
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 579k€	10 682k€	3 470k€	2 420k€	-32%
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 292k€	3 721k€	6k€	5 392k€	26%
ANNULATIONS SUR OPERATIONS	0k€	195k€	351k€	445k€	
45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0k€	0k€	0k€	12k€	
024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	443k€	445k€	0k€	1 030k€	132%
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 112k€	5 115k€	0k€	6 983k€	37%
040-OPERATIONS ENTRE SECTIONS	9 455k€	9 505k€	9 910k€	12 278k€	30%
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	365k€	1 750k€	1 554k€	842k€	131%
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	2 579k€	2 618k€	2 618k€	2 452k€	-5%
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>28 995k€</b>	<b>37 199k€</b>	<b>20 128k€</b>	<b>34 984k€</b>	<b>21%</b>
RESTES A REALISER - RECETTES	5 303k€	0k€	0k€	8 310k€	57%
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT &amp; RAR</b>	<b>34 297k€</b>	<b>37 199k€</b>	<b>20 128k€</b>	<b>43 294k€</b>	<b>26%</b>
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0k€	929k€	929k€	294k€	
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	13k€	13k€	13k€	0k€	-100%
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 185k€	3 193k€	2 957k€	2 875k€	-10%
204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	5 497k€	7 104k€	1 733k€	6 710k€	22%
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 238k€	2 057k€	1 002k€	2 186k€	77%
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 942k€	7 037k€	4 966k€	9 069k€	53%
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	7 660k€	7 846k€	2 197k€	4 515k€	-41%
26-PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.				30k€	
45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0k€	0k€	0k€	12k€	
040-OPERATIONS ENTRE SECTIONS	4 183k€	4 190k€	3 974k€	6 855k€	64%
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	365k€	1 750k€	1 554k€	1 212k€	232%
020-DEPENSES IMPREVUES	350k€	372k€	0k€	268k€	-23%
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	2 711k€	2 710k€	2 710k€	4 324k€	60%
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>31 144k€</b>	<b>37 199k€</b>	<b>22 033k€</b>	<b>38 350k€</b>	<b>23%</b>
RESTES A REALISER - DEPENSES	3 153k€	0k€	0k€	4 943k€	57%
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT &amp; RAR</b>	<b>34 297k€</b>	<b>37 199k€</b>	<b>22 033k€</b>	<b>43 294k€</b>	<b>26%</b>

## Principaux ratios financiers

L'épargne brute consolidée résultant du budget primitif 2023 s'établit à 6 503 k€, soit un taux d'épargne brute de 13,8%. L'épargne nette est de 3 628 k€, soit un taux d'épargne nette de 7,7%.



Consolidé

	Budget primitif 2022	Budgété 2022	Réalisé 2022	Budget primitif 2023*
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>5 784k€</b>	<b>5 437k€</b>	<b>8 170k€</b>	<b>6 503k€</b>
TAUX D'EPARGNE BRUTE	13,0%	11,7%	17,4%	13,8%
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>2 599k€</b>	<b>2 244k€</b>	<b>5 213k€</b>	<b>3 628k€</b>
TAUX D'EPARGNE NETTE	5,8%	4,8%	11,1%	7,7%

Au regard des enveloppes d'emprunt nouveau budgétées en 2023 et du remboursement du capital, la capacité de désendettement de la COR, tous budgets confondus, s'élève à 6,34 ans.

	Encours de dette
<b>Capital restant dû au 1er janvier 2023</b>	<b>37 735k€</b>
Capital remboursé en 2023	2 875k€
Emprunt d'équilibre prévu au BP23	6 392k€
<b>Capital restant dû projeté au 31 décembre 2023</b>	<b>41 252k€</b>
Epargne brute BP23	6 503k€
<b>Capacité de désendettement en années</b>	<b>6,34</b>

## INVESTISSEMENTS 2023

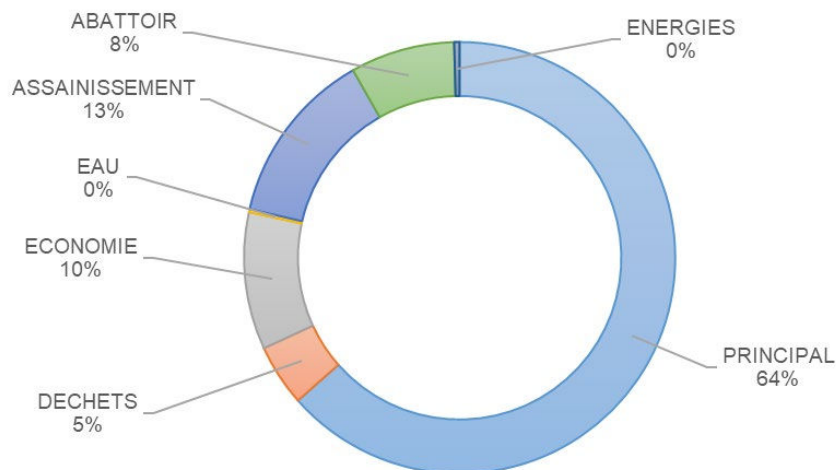
En 2023, le niveau des dépenses d'équipement de la COR se porte à :

- 22 520 k€ au titre des crédits en dépenses d'équipement nouvellement proposés ;
- 4 943 k€ au titre des crédits en restes à réaliser.

Dépenses d'équipement	Budgété 2023	RAR	TOTAL BUDGET
PRINCIPAL	13 407 565	4 031 116	17 438 681
DECHETS	973 208	295 161	1 268 369
ECONOMIE	2 549 728	276 903	2 826 631
EAU	45 864	15 565	61 429
ASSAINISSEMENT	3 284 769	324 726	3 609 495
ABATTOIR	2 148 859	0	2 148 859
ENERGIES	110 000	0	110 000
<b>TOTAL</b>	<b>22 519 993</b>	<b>4 943 471</b>	<b>27 463 463</b>

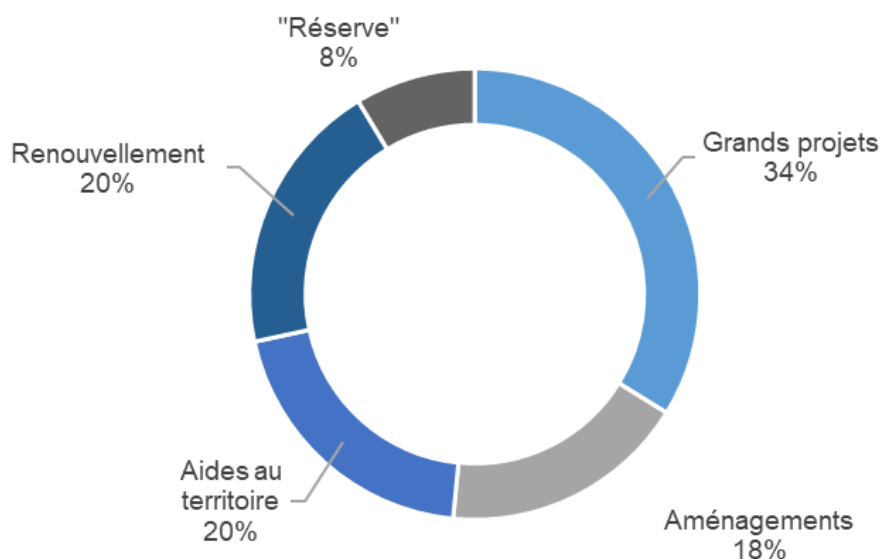
64% des dépenses d'équipement sont portés par le budget principal.

## Budgété 2023 - investissement consolidé (y compris RAR)



Les dépenses d'équipement se répartissent entre 4 grandes typologies (et des enveloppes en réserve sur deux budgets annexes en raison de programmes d'investissement pluriannuels importants) :

Budgété 2023 (hors RAR)	Grands projets	Aménagements	Aides au territoire	Renouvellement	"Réserve"
Agriculture	1 433k€			37k€	716k€
Aide à l'économie				315k€	
Aire d'accueil pour gens du voyage		124k€			
Aménagement de zones		1 686k€		395k€	
Commerce			90k€		
Culture	1 680k€	113k€		21k€	
Cycle de l'eau		880k€		1 415k€	1 233k€
Gestion des déchets		368k€		601k€	
Habitat	1 050k€		942k€		
Immobilier d'entreprises				25k€	
Informatique		36k€		283k€	
Protection de l'environnement			2 000k€	110k€	
Ressources	50k€	100k€		80k€	
Solidarité			1 138k€		
Sport	3 252k€			53k€	
Tourisme		120k€		60k€	
Transport	150k€	65k€			
Voirie		500k€		1 400k€	
<b>TOTAL 2023</b>	<b>7 615k€</b>	<b>3 992k€</b>	<b>4 522k€</b>	<b>4 442k€</b>	<b>1 949k€</b>
	34%	18%	20%	20%	9%



# Budget principal

Le budget principal porte de nombreux services de la COR :

- enseignement artistique ;
- habitat ;
- politique de la ville ;
- services à la population ;
- transports ;
- programmation culturelle ;
- investissements au titres des piscines et du lac des Sapins ;
- actions en matière d'environnement de développement durable ;
- eaux pluviales ;
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- actions et événements touristiques ;
- fonctions support (commande publique, communication, finances, informatique et transition numérique, ressources humaines, secrétariat général, services techniques, etc.).

Deux budgets annexes sont également subventionnés par celui-ci (budgets économie et loisirs).

En 2023, deux évolutions impactent ce budget :

- intégration du budget annexe office de tourisme au sein du budget principal ;
- imputation des charges de personnel de l'ensemble des services et refacturation auprès des budgets annexes.

## EQUILIBRE D'ENSEMBLE

---

Le budget s'équilibre à :

- 36 350 145 euros en section de fonctionnement ;
- 20 897 878,42 euros en section d'investissement.

## RECETTES 2023

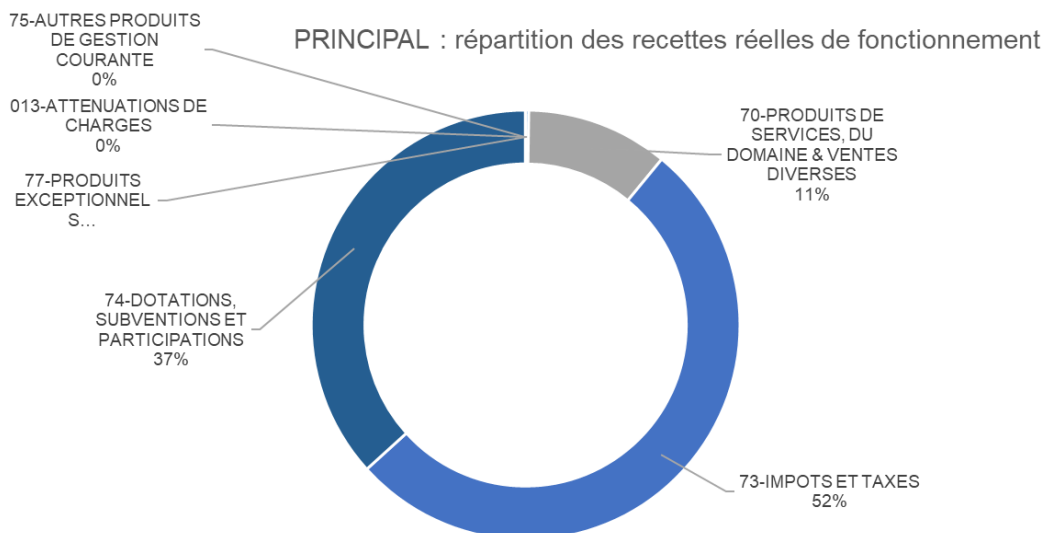
## DEPENSES 2023

FONCTIONNEMENT		36 350 145,00	36 350 145,00		
ATTENUATIONS DE CHARGES	78 636,00	7 441 179,09	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
PRODUITS DES SERVICES	3 494 528,49	8 783 020,30	CHARGES DE PERSONNEL		
IMPOTS ET TAXES	17 062 222,92	6 234 669,00	AC, FPIC, DSC		
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	11 964 166,16	3 603 559,46	AUTRES CHARGES EXTERNES		
AUTRES PRODUITS DE GESTION	3 000,00	3 790 975,00	SUBVENTIONS D'EQUILIBRE AUX BA		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00	236 000,00	FRAIS FINANCIERS		
		27 000,00	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
		100 000,00	DEPENSES IMPREVUES		
REPRISES DE SUBVENTIONS	238 285,00	2 461 095,41	AMORTISSEMENTS		
		80 490,00	OPERATIONS D'ORDRE - AUTRES		
RESULTAT DE FONCT. REPORTE (résultat anticipé)	3 508 306,43	3 592 156,74	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT		

INVESTISSEMENT		20 897 878,42	20 897 878,42		
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 592 156,74	4 840 003,00	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
FCTVA	1 528 603,07	413 852,00	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
SUBVENTIONS	2 402 362,48	8 144 625,60	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
ANNULATIONS DE MANDATS	444 778,00	460 000,00	REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA		
EMPRUNT NOUVEAU	3 797 244,15	29 474,25	APUREMENT 1069		
AFFECTATION DU RESULTAT	914 955,72	100 000,00	DEPENSES IMPREVUES		
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	12 200,00	12 200,00	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		
		2 140 695,13	RESULTAT D'INV. REPORTE (résultat)		
AMORTISSEMENTS	2 461 095,41	238 285,00	REPRISES DE SUBVENTIONS		
OPERATIONS PATRIMONIALES	487 627,00	487 627,00	OPERATIONS PATRIMONIALES		
RESTES A REALISER	5 256 855,85	4 031 116,44	RESTES A REALISER		

## Section de fonctionnement

En recettes de fonctionnement, les principaux postes sont :



### Fiscalité

La fiscalité représente 52% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Du fait de la revalorisation des bases fiscales (+7,10% pour les valeurs locatives des locaux d'habitation et les entreprises industrielles) et de la dynamique de la taxe sur la valeur ajoutée, le produit prévisionnel est dynamique par rapport à 2022.

Le produit s'établit à 16 992 k€, soit une hausse de 6% par rapport au budget primitif 2022 générée par :

- le reversement d'une part de versement mobilité par l'autorité organisatrice des mobilités ;
- la revalorisation des bases fiscales ;
- l'évolution de la fraction de taxe sur la valeur ajoutée ;
- la taxe de séjour ;
- la hausse du produit de taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Par ailleurs, une baisse du reversement au titre du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales en raison de l'évolution des critères d'éligibilité à l'échelle nationale.

En l'absence de connaissance des modalités de calcul précises de la fraction de taxe sur la valeur ajoutée venant compenser la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, le produit budgété a été estimé sur la base de la moyenne des réalisations 2020 à 2022.

	Budget primitif 2022	Budgété 2022	Réalisé 2022	Budget primitif 2023	Evol. BP22-BP23 %
<b>73-IMPOTS ET TAXES</b>	<b>16 070k€</b>	<b>16 231k€</b>	<b>16 395k€</b>	<b>17 062k€</b>	<b>6%</b>
7328-VERSEMENT MOBILITE	0k€	0k€	0k€	275k€	
73111-TAXES FONCIERES ET D HABITATION	5 669k€	5 684k€	5 708k€	5 917k€	4%
73112-COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	3 104k€	3 098k€	3 098k€	3 138k€	1%
73113-TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	401k€	394k€	424k€	423k€	6%
73114-IMPOSITION FORFAIT. SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	251k€	250k€	252k€	252k€	0%
7318-AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	0k€	0k€	19k€	0k€	
73221-FNGIR	1 536k€	1 536k€	1 536k€	1 536k€	0%
73223-FONDS PEREQUATION RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCO	661k€	651k€	682k€	615k€	-7%
7346-TAXE PR LA GESTION DES MILIEUX AQUA. ET PREV. DES	473k€	473k€	478k€	533k€	13%
7362-TAXE DE SEJOUR	47k€	47k€	89k€	70k€	49%
7382-FRACTION DE TVA	3 927k€	4 097k€	4 097k€	4 301k€	10%
7388-AUTRES TAXES DIVERSES	0k€	0k€	13k€	0k€	

### Dotations

Les hypothèses retenues concernant la valorisation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de la COR sont prudentes en comptant sur :

- une stabilité de la dotation d'intercommunalité ;
- une baisse de 2% de la dotation de compensation (conformément aux coefficients constatés ces dernières années).

Les autres financements perçus par la COR sont :

- la compensation de la région Auvergne-Rhône-Alpes au titre de la compétence transports ;
- les allocations compensatrices au titre de la diminution de moitié des valeurs locatives cadastrales des entreprises industrielles (1 896 k€ en 2023) ;
- les financements du département du Rhône concernant l'enseignement artistique et plusieurs événements organisés par la COR ;
- les financements de personnel et de dispositifs en lien avec les politiques habitat, transport, santé mentale, etc.

	Budget primitif 2022	Budgété 2022	Réalisé 2022	Budget primitif 2023	Evol. BP22-BP23 %
<b>74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>11 313k€</b>	<b>11 415k€</b>	<b>11 409k€</b>	<b>11 964k€</b>	<b>6%</b>
74718-AUTRES	192k€	192k€	378k€	317k€	65%
7472-REGIONS	2 395k€	2 395k€	2 341k€	2 393k€	0%
7473-DEPARTEMENTS	81k€	81k€	84k€	96k€	18%
7478-AUTRES ORGANISMES	314k€	314k€	152k€	630k€	101%
7477-BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	20k€	20k€	18k€	38k€	92%
74758-AUTRES GROUPEMENTS				77k€	
<b>74124-DOTATION D INTERCOMMUNALITE</b>	<b>1 833k€</b>	<b>1 832k€</b>	<b>1 832k€</b>	<b>1 832k€</b>	<b>0%</b>
<b>74126-DOTATION DE COMPENSATION</b>	<b>3 989k€</b>	<b>3 988k€</b>	<b>3 988k€</b>	<b>3 900k€</b>	<b>-2%</b>
744-FCTVA	30k€	30k€	52k€	0k€	-100%
748313-DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TP	785k€	785k€	785k€	785k€	0%
74833-ETAT - COMPENSATION CET	1 557k€	1 655k€	1 655k€	1 896k€	22%
74834-ETAT - COMPENSATION EXONERATIONS TAXES FONCIERES	117k€	124k€	123k€	0k€	-100%
74835-ETAT - COMPENSATION EXONERATIONS TAXE HABITATION	0k€	0k€	0k€	0k€	

### Produits des services

Les produits des services se composent :

- 278 k€ de recettes des services communs (application du droit des sols, formation et prévention, commande publique) ;
- 121 k€ au titre de participations ou de mises à disposition de personnel ;
- 110 k€ d'inscriptions aux écoles intercommunales d'enseignement artistique ;
- 130 k€ au titre des ventes de dossards pour les événements sportifs (55 k€ pour le triathlon du lac des Sapins, 75 k€ pour l'ultra-trail du Beaujolais Vert) ;
- 13,7 k€ de billetterie culturelle ;
- 5,8 k€ de redevances au titre de l'aire d'accueil pour gens du voyage ;
- 4,5 k€ au titre du transport à la demande.

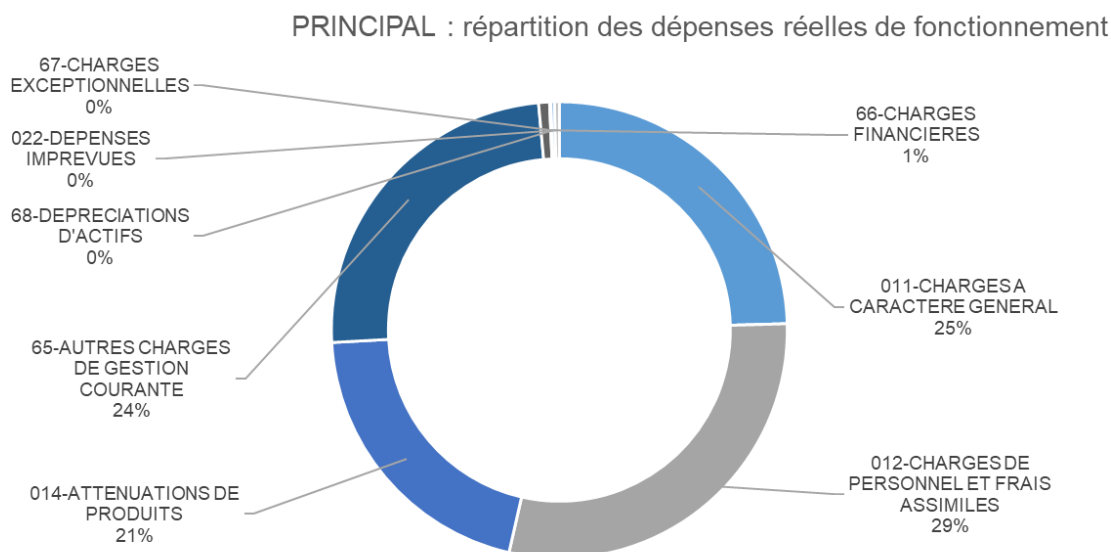
Par ailleurs, le budget principal sera remboursé par les budgets annexes des charges de personnel, pour un montant total de 2 821 k€.

### Autres recettes de fonctionnement

Ont aussi été comptabilisés :

- 238 k€ de reprises de subventions ;
- 3 k€ de recettes au titre de l'aire d'accueil pour gens du voyage.

En dépenses de fonctionnement, les principaux postes sont :



### Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 8 783 020 euros pour l'ensemble des services de la COR.

La volonté de l'Exécutif de limiter l'augmentation du budget de personnel net à +0,93% en 2022 a été mise à mal par la revalorisation de la valeur du point d'indice de + 3,5% au 1er juillet 2022, ainsi que par la revalorisation des grilles indiciaires pour les agents de catégorie B au 1er septembre 2022, entraînant un surcoût d'un peu plus de 128 000 € sur l'année 2022 (+2,05%), lequel s'élèvera à 256 000 € en année pleine (soit +3,57 %) en 2023.

En outre, le dispositif réglementaire et obligatoire de Garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) a coûté 16 000 € en 2022 et devrait se répercuter les années suivantes, dans les mêmes proportions, compte tenu du

nombre important de contractuels engagés par la COR, qui n'ont, par définition, pas de progression de carrière.

A noter l'augmentation incontournable des dépenses obligatoires dues aux évolutions de carrière (reclassement, avancement d'échelon etc.), ainsi que la revalorisation du SMIC qui représentent à elles seules + 1,35% des dépenses de personnel supplémentaires, et qui s'ajoutent à la revalorisation du point.

<b>EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE PERSONNEL PREVISIBLES ENTRE 2022 ET 2023</b>		
<b>EXERCICE</b>	<b>2022 - réalisé</b>	<b>2023 - budgété</b>
Dépenses de personnel	8 059 934 € *	8 783 020 €
<i>Dont report de charges décembre 2022</i>		120 000 €
Recettes postes subventionnés	679 175 €	852 332 €
Autre recettes (remboursement assurances, CPAM, part salariale TR)	253 928 €	136 294 €
<b>Budget personnel net</b>	<b>7 126 831 €</b>	<b>7 794 394 €</b>
<i>évolution en pourcentage du budget net</i>		9,36% -dont +4.50 % liés à l'évolution du point d'indice en année pleine) + GIPA et reclassement catégorie B – report de charges supplémentaires 2022- 364 K€ -dont +1,57% dus au GVT et l'augmentation des dépenses annexes (médecine, CNAS, titres restaurants, assurances) 109 K€-dont +2.90% lié à de nouveaux recrutements en 2023 et impact année pleine recrutements 2022 246 K€ - dont + 0.39% car les recettes augmentent proportionnellement moins vite que les dépenses, le taux de couverture est en baisse

#### *Charges à caractère général*

Les charges à caractère général connaissent également une progression par rapport au budget primitif 2022 évoluant de 7 081 k€ euros à 7 441 k€. Cette hausse est liée notamment :

- au doublement du coût de l'électricité ;
- au transfert des crédits du budget annexe office de tourisme (51 k€) ;
- aux frais d'honoraires et d'actes pour contentieux ;
- aux frais de télécommunications.

Principal (hors office de tourisme)

	Budget primitif 2022	Budgété 2022	Réalisé 2022	Budget primitif 2023	Evol. BP22- BP23 %
<b>011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>7 074k€</b>	<b>7 081k€</b>	<b>6 552k€</b>	<b>7 390k€</b>	<b>4%</b>
60611-EAU ET ASSAINISSEMENT	11k€	11k€	7k€	10k€	-5%
60612-ENERGIE - ELECTRICITE	82k€	82k€	80k€	168k€	105%
60621-COMBUSTIBLES	46k€	46k€	56k€	66k€	43%
60622-CARBURANTS	23k€	23k€	24k€	29k€	28%
60628-AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1k€	1k€	0k€	1k€	-44%
60631-FOURNITURES D'ENTRETIEN	7k€	7k€	13k€	12k€	71%
60632-FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	85k€	85k€	59k€	78k€	-8%
60636-VETEMENTS DE TRAVAIL	10k€	5k€	4k€	5k€	-50%
6064-FOURNITURES ADMINISTRATIVES	21k€	21k€	18k€	21k€	0%
6068-AUTRES FOURNITURES	23k€	21k€	19k€	21k€	-10%
611-CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	650k€	628k€	525k€	660k€	2%
6132-LOCATIONS IMMOBILIERES	2k€	2k€	1k€	1k€	-41%
6135-LOCATIONS MOBILIERES	326k€	313k€	284k€	303k€	-7%
61521-TERRAINS	51k€	51k€	29k€	34k€	-34%
615221-BATIMENTS PUBLICS	8k€	8k€	4k€	5k€	-40%
615231-VOIRIES	250k€	250k€	249k€	250k€	0%
61551-MATERIEL ROULANT	25k€	25k€	36k€	29k€	16%
61558-AUTRES BIENS MOBILIERES	100k€	118k€	49k€	36k€	-64%
6156-MAINTENANCE	477k€	477k€	470k€	405k€	-15%
6161-ASSURANCE MULTIRISQUES	13k€	13k€	13k€	12k€	-5%
6162-ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE - CONSTRUCTION	9k€	0k€	0k€	6k€	-36%
6168-AUTRES	25k€	25k€	24k€	40k€	64%
617-ETUDES ET RECHERCHES	365k€	292k€	276k€	100k€	-73%
6182-DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	11k€	11k€	10k€	11k€	-1%
6184-VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	95k€	83k€	72k€	58k€	-39%
6185-FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	2k€	2k€	0k€	2k€	-12%
6188-AUTRES FRAIS DIVERS	15k€	15k€	14k€	123k€	717%
6225-INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	0k€	0k€	1k€	1k€	
6226-HONORAIRES	833k€	865k€	799k€	1 210k€	45%
6227-FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	40k€	0k€	3k€	65k€	61%
6228-DIVERS	11k€	8k€	6k€	11k€	7%
6231-ANNONCES ET INSERTIONS	57k€	58k€	36k€	28k€	-51%
6232-FETES ET CEREMONIES	100k€	120k€	103k€	66k€	-34%
6233-FOIRES ET EXPOSITIONS	3k€	3k€	2k€	2k€	-40%
6236-CATALOGUES ET IMPRIMES	26k€	38k€	34k€	34k€	29%
6238-DIVERS	42k€	42k€	18k€	24k€	-44%
6247-TRANSPORTS COLLECTIFS	2 538k€	2 643k€	2 634k€	2 662k€	5%
6251-VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6k€	6k€	1k€	6k€	-5%
6256-MISSIONS	27k€	27k€	31k€	28k€	3%
6257-RECEPTIONS	7k€	7k€	5k€	28k€	286%
6261-FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	15k€	15k€	15k€	15k€	0%
6262-FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	50k€	50k€	72k€	118k€	136%
627-SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1k€	1k€	4k€	10k€	677%
6281-CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	116k€	116k€	28k€	126k€	8%
6282-FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS )	8k€	8k€	4k€	9k€	5%
6283-FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	34k€	34k€	29k€	38k€	11%
6288-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	410k€	409k€	375k€	411k€	0%
63512-TAXES FONCIERES	5k€	5k€	6k€	5k€	7%
6355-TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1k€	1k€	1k€	1k€	0%
637-AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	13k€	13k€	10k€	10k€	-22%

### Versements aux communes

Les attributions de compensation (5 180 k€) et la dotation de solidarité communautaire (998 k€) sont stables par rapport à 2022.

Les dotations voirie sont également stables (603 k€).

### Contributions obligatoires

Les contributions obligatoires sont :

- Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours : 872 k€ ;
- Syndicat Mixte du Beaujolais : 134 k€ (dont 80 k€ au titre du SCOT, 27 k€ au titre de la culture, 27k€ au titre du tourisme) ;
- Syndicat de Rivière et de Bassin de la Turdine : 185 k€ ;
- Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Azergue : 198 k€ ;
- Roannaise de l'Eau : 155 k€ ;
- Syndicat Mixte du Lac des Sapins : 417 k€ ;



### *Subventions aux organismes de droit public et privé*

L'enveloppe allouée aux organismes externes (hors contributions obligatoires, subventions d'équilibre aux budgets annexes et dotations voirie) est de 384 300 euros.

Elle concerne notamment :

- les évènements culturels (54 k€) ;
- les écoles d'enseignement artistiques associatives (25 k€) ;
- la politique de la ville et les coups de pouce étudiants (283 k€) ;
- la biodiversité (2 k€) ;
- le tourisme (26 k€).

### *Subventions d'équilibre aux budgets annexes*

Deux budgets sont subventionnés :

- économie : 2 000 k€ ;
- loisirs : 1 790 k€.

### *Autres dépenses de fonctionnement*

Ont été comptabilisés :

- 2 461 k€ de dotations aux amortissements ;
- 80 k€ de provisions pour dépréciation d'actif (SAS Methagricor) ;
- 236 k€ de frais financiers ;
- 100 k€ en dépenses imprévues.

## **Section d'investissement**

Au vu du niveau élevé des prévisions en dépenses d'équipement, les recettes identifiées sont :

- 3 592 156,74 euros de virement du fonctionnement à l'investissement ;
- 1 528 603,07 euros au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée ;
- 2 402 362,48 euros de subventions, dont une majeure partie correspond au financement par l'ADEME des contrats de chaleur renouvelable ;
- 444 778 euros d'annulations de dépenses au titre de fonds de concours ;
  - o Il s'agit d'une opération de régularisation du programme 2019-2020 dont certains engagements ont émargé sur le programme 2021-2023 en raison d'un manque de crédits au niveau de l'autorisation de programme.
- 914 955,72 euros d'affectation du résultat excédentaire de fonctionnement.

La section d'investissement est équilibrée par le recours à un emprunt pour un montant de 3 797 244,15 euros.

Les dépenses d'équipement sont détaillées et ensuite et présentent la répartition suivante par grande compétence :

Dépenses d'équipement	Budgété 2023	RAR	TOTAL BUDGET
Aire d'accueil pour gens du voyage	124 000	0	124 000
Culture	1 813 700	148 004	1 961 704
Cycle de l'eau	200 000	30 811	230 811
Habitat	1 992 000	1 145 590	3 137 590
Informatique	318 892	139 089	457 980
Protection de l'environnement	2 000 000	1 589 849	3 589 849
Ressources	220 970	45 809	266 779
Solidarité	1 138 003	0	1 138 003
Sport	3 305 200	93 183	3 398 383
Tourisme	180 100	517 747	697 847
Transport	214 700	253 663	468 363
Voirie	1 900 000	67 371	1 967 371
<b>TOTAL</b>	<b>13 407 565</b>	<b>4 031 116</b>	<b>17 438 681</b>

Les frais de publication et d'annonces en investissement s'élèvent à 3 116 euros.

100 000 euros de crédits ont été prévus en dépenses imprévues.

## RATIOS FINANCIERS DU BUDGET PRINCIPAL

Budget principal	Budgété 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation 2021	Budgété 2022	Réalisé 2022	Taux de réalisation 2022	Budgété 2023
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>35 005k€</b>	<b>35 248k€</b>	<b>101%</b>	<b>32 179k€</b>	<b>31 988k€</b>	<b>99%</b>	<b>36 350k€</b>
013-ATTENUATIONS DE CHARGES	50k€	133k€	265%	139k€	158k€	113%	79k€
70-PRODUITS DE SERVICES	584k€	525k€	90%	1 050k€	631k€	60%	674k€
70-REMBOURSEMENT DES BUDGETS ANNEXES							2 821k€
73-IMPOTS ET TAXES	15 801k€	15 952k€	101%	16 184k€	16 306k€	101%	17 062k€
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	14 639k€	12 609k€	86%	11 415k€	11 409k€	100%	11 964k€
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4k€	4k€	98%	48k€	52k€	109%	3k€
76-PRODUITS FINANCIERS	0k€	0k€		0k€	0k€		0k€
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	36k€	2 134k€	5980%	2k€	45k€	2491%	1k€
042-REPRISES DE SUBVENTIONS	30k€	30k€	100%	124k€	170k€	137%	238k€
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	3 861k€	3 861k€	100%	3 217k€	3 217k€	100%	3 508k€
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>35 005k€</b>	<b>30 666k€</b>	<b>88%</b>	<b>32 179k€</b>	<b>27 614k€</b>	<b>86%</b>	<b>36 350k€</b>
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 503k€	8 999k€	95%	7 081k€	6 552k€	93%	7 441k€
012-CHARGES DE PERSONNEL	4 993k€	4 974k€	100%	5 486k€	5 485k€	100%	5 962k€
012-CHARGES DE PERSONNEL REFACTUREES AUX BUDGETS ANNEXES							2 821k€
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 516k€	6 516k€	100%	6 215k€	6 214k€	100%	6 235k€
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 018k€	7 984k€	100%	7 634k€	6 875k€	90%	7 395k€
66-CHARGES FINANCIERES	238k€	238k€	100%	212k€	195k€	92%	236k€
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	15k€	11k€	73%	5k€	3k€	77%	27k€
042-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 944k€	1 945k€	100%	2 202k€	2 290k€	104%	2 542k€
022-DEPENSES IMPREVUES	335k€	0k€	0%	10k€	0k€	0%	100k€
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 444k€		0%	3 336k€		0%	3 592k€
<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0k€</b>	<b>4 582k€</b>		<b>0k€</b>	<b>4 375k€</b>		<b>0k€</b>
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>1 832k€</b>	<b>2 635k€</b>		<b>2 206k€</b>	<b>3 277k€</b>		<b>2 486k€</b>
Remboursement du capital de la dette	526k€	526k€		527k€	527k€		460k€
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>1 305k€</b>	<b>2 108k€</b>		<b>1 679k€</b>	<b>2 750k€</b>		<b>2 026k€</b>
<b>TAUX D'EPARGNE NETTE</b>	<b>4,2%</b>	<b>6,7%</b>		<b>5,8%</b>	<b>9,6%</b>		<b>6,8%</b>

## PRESENTATION DETAILLEE DES INVESTISSEMENTS

### Aire d'accueil pour gens du voyage

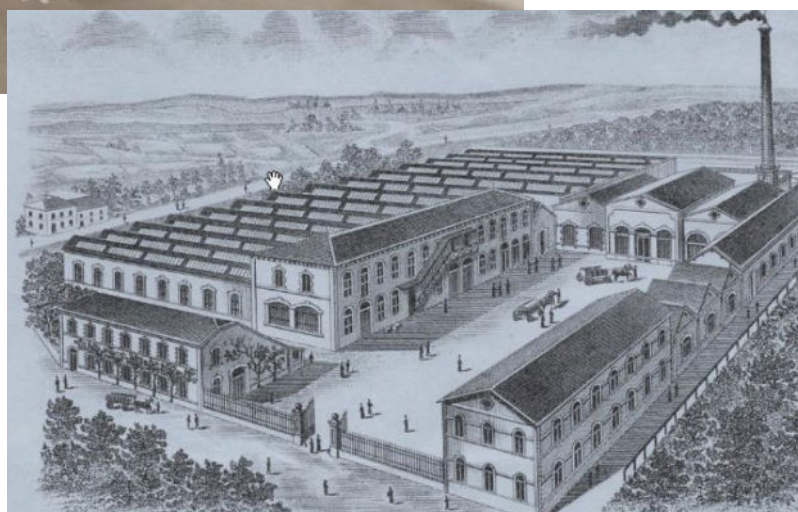
Projet	Libellé ligne	Sens	2023
Aménagement de l'aire d'accueil	Travaux	D	99 000
Aménagement de l'aire d'accueil	Etude gens du voyage	D	25 000

## Culture

Sous-famille	Projet	Libellé ligne	Sens	2023
Ecomusée	Ecomusée du Haut Beaujolais	Rénovation	D	1 680 000
Ecomusée	Ecomusée du Haut Beaujolais	PACT Rhône	R RAR	90 000
Ecomusée	Ecomusée du Haut Beaujolais	DRAC 1	R RAR	144 098
Ecomusée	Ecomusée du Haut Beaujolais	DRAC 2	R RAR	770 000
Ecomusée	Ecomusée du Haut Beaujolais	Fondation du Patrimoine	R RAR	300 000
Ecomusée	Ecomusée du Haut Beaujolais	Travaux de préservation des bâtiments - portail	D	3 000
Ecomusée	Ecomusée du Haut Beaujolais	AMO Suivi des collections	D RAR	9 360
Ecomusée	Ecomusée du Haut Beaujolais	Remplacement toiture bâtiment réserve	D RAR	48 102
Ecomusée	Ecomusée du Haut Beaujolais	Travaux de préservation des bâtiments - salle de pause	D	10 000
Ecomusée	Ecomusée du Haut Beaujolais	Oeuvre B. Rozier	D	10 000
Ecomusée	Ecomusée du Haut Beaujolais	Déménagement des collections	D	90 000
Travaux sur sites existants	EMDI Thizy	sécurisation	D RAR	15 360
Travaux sur sites existants	EMDI Thizy	sécurisation	D RAR	25 611
Travaux sur sites existants	EMDI Thizy	réfection école de musique	D RAR	19 743
Travaux sur sites existants	Musée B. Thimonnier	châssis	D RAR	29 095
Renouvellement	Fab Lab	achat de flight case	D	8 700
Renouvellement	Fab Lab	achat de flight case	R	5 000
Renouvellement	Renouvellement du parc instrumental		D	10 000
Renouvellement	Renouvellement du parc instrumental		D RAR	732
Renouvellement	Matériel	achat de casques VR; matériel scénique etc	D	2 000

Le projet de l'écomusée est géré via une autorisation de programme :

N° AP	Libellé du programme	Montant total	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
210158	REHABILITATION DE L'ECOMUSEE DU HAUT-BEAUJOLAIS	6 669 965,13	38 500,00	329 065,13	1 680 000,00	4 580 000,00	42 400,00



## Cycle de l'eau

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Eaux pluviales	Renouvellement des réseaux EP	<b>D</b>	<b>200 000</b>
Eaux pluviales	Renouvellement des réseaux EP	<b>D RAR</b>	<b>30 811</b>

## Habitat

Sous-famille	Projet	Libellé ligne	Sens	2023
Aides aux particuliers	Façades	Façades	<b>D</b>	<b>30 000</b>
Aides aux particuliers	Façades	Façades	<b>D RAR</b>	<b>34 162</b>
Aides aux particuliers	Non ANAH	Non ANAH	<b>D</b>	<b>190 000</b>
Aides aux particuliers	Non ANAH	Non ANAH	<b>D RAR</b>	<b>195 093</b>
Aides aux particuliers	OPAH RU Amplepuis	OPAH RU Amplepuis	<b>D</b>	<b>100 000</b>
Aides aux particuliers	OPAH RU Amplepuis	OPAH RU Amplepuis	<b>D RAR</b>	<b>71 463</b>
Aides aux particuliers	OPAH RU Tarare	OPAH RU Tarare	<b>D</b>	<b>150 000</b>
Aides aux particuliers	OPAH RU Tarare	OPAH RU Tarare	<b>D RAR</b>	<b>187 343</b>
Aides aux particuliers	OPAH RU Thizy-Cours	OPAH RU Thizy-Cours	<b>D</b>	<b>129 000</b>
Aides aux particuliers	OPAH RU Thizy-Cours	OPAH RU Thizy-Cours	<b>D RAR</b>	<b>105 663</b>
Aides aux particuliers	PIG	PIG	<b>D</b>	<b>343 000</b>
Aides aux particuliers	PIG	PIG	<b>D RAR</b>	<b>494 719</b>
Aides aux particuliers	Autres (PIG, RCB)	Autres	<b>D RAR</b>	<b>24 785</b>
Subventions aux bailleurs	Bailleurs Renovation logements PLAI		<b>D</b>	<b>50 000</b>

Subventions aux bailleurs	Bailleurs Démolition logements sociaux	<i>protocole habitat</i>	<b>D</b>	<b>790 000</b>
Renouvellement urbain	RHI Jean Jaurès		<b>R RAR</b>	<b>29 020</b>
Renouvellement urbain	RHI Cour Royale		<b>D</b>	<b>60 000</b>
Renouvellement urbain	RHI Cour Royale		<b>D RAR</b>	<b>11 902</b>
Renouvellement urbain	RHI Cour Royale	ANAH	<b>R RAR</b>	<b>10 080</b>
Renouvellement urbain	ORI Thizy		<b>D</b>	<b>150 000</b>
Renouvellement urbain	ORI Thizy		<b>D RAR</b>	<b>20 460</b>
Renouvellement urbain	ORI Thizy		<b>R RAR</b>	<b>3 400</b>

Plusieurs opérations sont gérées via des autorisations de programme :

N° AP	Libellé du programme	Montant total	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
150026	AMENAGEMENT URBAIN ILOT JAURES	2 213 343,07	64 584,34	0,00					
20220106	DEMOLITION LOGEMENTS SOCIAUX BAILLEURS	2 545 000,00		0,00	790 000,00	860 000,00	270 000,00	270 000,00	355 000,00
20220107	COUR ROYALE	2 867 938,00		169 928,65	60 000,00	1 300 000,00	350 000,00	988 009,35	0,00

## Informatique

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Renouvellement du matériel	Matériel (COR) – augmentation des ressources	<b>D</b>	<b>18 300</b>
Acquisition de logiciels	Logiciel (communes) – Berger Levraut	<b>D</b>	<b>21 000</b>
Acquisition de logiciels	Logiciel (communes) – Berger Levraut	<b>D RAR</b>	<b>23 187</b>
Acquisition de logiciels	Logiciel (COR) – entretiens professionnels	<b>D RAR</b>	<b>6 379</b>
	Firewall	<b>D RAR</b>	<b>28 047</b>
Acquisition de logiciels	Logiciel (COR) – licence Elise gestion courriers	<b>D</b>	<b>40 400</b>
Acquisition de logiciels	Logiciel (COR) – Air delib	<b>D RAR</b>	<b>39 743</b>
Renouvellement du matériel	Matériel (communes) – renouvellement écrans, PC	<b>D</b>	<b>30 500</b>
Renouvellement du matériel	Matériel (COR & communes) – onduleurs baies	<b>D</b>	<b>4 500</b>
Renouvellement du matériel	Matériel (écoles) – plan de relance (solde subvention)	<b>R RAR</b>	<b>160 155</b>
Renouvellement du matériel	Matériel (écoles) - renouvellement	<b>D</b>	<b>6 500</b>
Nouveaux équipements	Wifi COMMUNES - COR	<b>D</b>	<b>8 000</b>
Nouveaux équipements	Wifi COMMUNES - COR	<b>D RAR</b>	<b>5 933</b>
Renouvellement du matériel	Matériel (COR) – onduleurs Cublize tourisme	<b>D</b>	<b>12 200</b>
Renouvellement du matériel	Matériel (COR)	<b>D RAR</b>	<b>507</b>
Renouvellement du matériel	Matériel (COR) – piscines remplacement bornes Cours	<b>D</b>	<b>14 200</b>
Renouvellement du matériel	Matériel (COR) – piscines système d'entrée	<b>D</b>	<b>55 292</b>
Renouvellement du matériel	Matériel (COR) – téléphonie	<b>D</b>	<b>8 000</b>
Renouvellement du matériel	Matériel (COR) – renouvellement écrans, PC	<b>D</b>	<b>30 800</b>
Renouvellement du matériel	Matériel (COR) – renouvellement culture	<b>D</b>	<b>4 700</b>
Renouvellement du matériel	Matériel (COR) – renouvellement communication	<b>D</b>	<b>1 500</b>
Sécurité informatique	Sécurisation des réseaux - mairies	<b>D</b>	<b>28 000</b>

Renouvellement du matériel	Maison de l'Europe – renouvellement du système audiovisuel	<i>D</i>	<b>35 000</b>
Renouvellement du matériel	Maison de l'Europe – remplacement du système audiovisuel (microphones)	<i>D RAR</i>	<b>18 501</b>
Sécurité informatique	Cyber sécurité	<i>R RAR</i>	<b>50 000</b>
Sécurité informatique	Cyber sécurité	<i>D RAR</i>	<b>16 793</b>

## Protection de l'environnement

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Subvention en faveur du développement durable	COTE (1er programme)	<i>D</i>	<b>270 000</b>
Subvention en faveur du développement durable	COTE (1er programme)	<i>D RAR</i>	<b>256 175</b>
Subvention en faveur du développement durable	COTE (1er programme)	<i>R RAR</i>	<b>457 889</b>
Subvention en faveur du développement durable	COTE (1er programme)	<i>R</i>	<b>358 112</b>
Subvention en faveur du développement durable	CCR (2nd programme)	<i>D</i>	<b>1 700 000</b>
Subvention en faveur du développement durable	CCR (2nd programme)	<i>D RAR</i>	<b>1 333 674</b>
Subvention en faveur du développement durable	CCR (2nd programme)	<i>R</i>	<b>1 700 000</b>
Subvention en faveur du développement durable	CCR (2nd programme)	<i>R RAR</i>	<b>1 333 674</b>
Actions en matière de développement durable	Prise de parts sociales au sein d'une société publique - développement du photovoltaïque	<i>D</i>	<b>30 000</b>
Actions en matière de développement durable	Méthanisation	<i>R RAR</i>	<b>34 884</b>

## Ressources

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Nouveau siège de la COR	Réfection du site JB Martin	<i>D</i>	<b>50 000</b>
Nouveau siège de la COR	Réfection du site JB Martin	<i>D RAR</i>	<b>16 320</b>
Travaux sur sites existants	Travaux sur les sites COR (Phare, siège...)	<i>D RAR</i>	<b>6 223</b>
Renouvellement du matériel		<i>D RAR</i>	<b>1 593</b>
Renouvellement du matériel	Achat mobiliers	<i>D</i>	<b>8 000</b>
Renouvellement du matériel	Parc automobile	<i>D</i>	<b>40 000</b>
Renouvellement du matériel	Parc automobile	<i>D RAR</i>	<b>17 842</b>
Travaux sur sites existants	Achats d'équipements et travaux - Lamure	<i>D</i>	<b>5 000</b>
Travaux sur sites existants	Alarme Cublize	<i>D</i>	<b>5 970</b>
Travaux sur sites existants	Amélioration énergétique	<i>D</i>	<b>35 000</b>
Travaux sur sites existants	Amélioration énergétique	<i>D</i>	<b>20 000</b>
Travaux sur sites existants	Aménagement du campus - Thizy	<i>D</i>	<b>10 000</b>
Communication	Acquisition de mobiliers (oriflammes, roll up, banderoles...)	<i>D</i>	<b>2 000</b>

Communication	Signalétique intérieure siège	<b>D RAR</b>	<b>1 191</b>
Communication	Mise en place de l'intranet	<b>D</b>	<b>35 000</b>
Communication	étude intranet	<b>D RAR</b>	<b>2 640</b>
Renouvellement du matériel	Acquisition de matériels de prévention	<b>D</b>	<b>10 000</b>

## Solidarités aux communes

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Fonds de concours	Fonds de concours - programme 19-20	<b>D</b>	<b>638 003</b>
Fonds de concours	Fonds de concours - programme 19-20	<b>R</b>	<b>444 778</b>
Fonds de concours	Fonds de concours - programme 21-23	<b>D</b>	<b>500 000</b>

Les deux programmes de fonds de concours sont gérés via des autorisations de programme :

N° AP	Libellé du programme	Montant total	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
190001	FONDS DE CONCOURS 19-20	1 388 401,74		88 072,50	502 283,22	54 938,02	46 522,00	638 003,00	58 583,00		
210168	FONDS DE CONCOURS 21-23	38 850,17					38 850,17				
230101	FONDS DE CONCOURS 21-23	1 708 274,00						500 000,00	600 000,00	300 000,00	308 274,00

## Sport

Sous-famille	Projet	Libellé ligne	Sens	2023
Rénovation de la piscine de Cours	Rénovation de la piscine de Cours	rénovation de l'équipement	<b>D</b>	<b>2 751 000</b>
Rénovation de la piscine de Cours	Rénovation de la piscine de Cours	DEPARTEMENT	<b>R RAR</b>	<b>90 000</b>
Rénovation de la piscine de Cours	Rénovation de la piscine de Cours	DETR	<b>R RAR</b>	<b>83 125</b>
Rénovation de la piscine de Cours	Rénovation de la piscine de Cours	participation commune de Cours	<b>R</b>	<b>63 000</b>
Rénovation de la piscine de Cours	Rénovation de la piscine de Cours	REGION - piscine	<b>R RAR</b>	<b>289 350</b>
Rénovation de la piscine de Cours	Rénovation de la piscine de Cours	ANS - piscine	<b>R RAR</b>	<b>350 000</b>
Rénovation de la piscine de Cours	Rénovation de la piscine de Cours	DSIL - piscine	<b>R RAR</b>	<b>88 480</b>
Rénovation de la piscine de Cours	Rénovation de la piscine de Cours	aménagement du parking	<b>D</b>	<b>425 000</b>
Rénovation de la piscine de Cours	Rénovation de la piscine de Cours	DETR - aménagement du parking	<b>D RAR</b>	<b>73 597</b>
Rénovation de la piscine d'Amplepuis	Rénovation de la piscine d'Amplepuis	Etudes	<b>D</b>	<b>76 200</b>
Renouvellement du matériel	Renouvellement du centre Aquaval	Acquisition de matériels Récurrent	<b>D</b>	<b>10 000</b>
Renouvellement du matériel	Renouvellement du centre Aquaval	Reprise joints bassin ludique, matériel électroportatif	<b>D RAR</b>	<b>19 586</b>
Renouvellement du matériel	Renouvellement du centre Aquaval	Cyclope pour le traitement de l'eau	<b>D</b>	<b>4 000</b>

Renouvellement du matériel	Renouvellement du centre Aquaval	Réfection du trou d'homme	D	3 000
Renouvellement du matériel	Renouvellement du centre Aquaval	Caillebotis du bassin ludique	D	13 000
Renouvellement du matériel	Renouvellement du centre Aquaval	Changement de vitrage	D	23 000

Les deux opérations de réhabilitation des piscines sont portées au sein d'autorisation de programme :

N° AP	Libellé du programme	Montant total	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
200001	REFECTION PISCINE COURS	4 050 000,00	25 932,18	80 551,24	910 807,74	2 751 000,00	281 708,84	
200002	REFECTION PISCINE AMPLEPUIS	1 120 000,00		8 064,00	4 266,00	76 200,00	970 000,00	61 470,00

## Tourisme

Sous-famille	Projet	Libellé ligne	Sens	2023
Cabanes du Lac	Réaménagement des cabanes du Lac		D RAR	490 561
Cabanes du Lac	Réaménagement des cabanes du Lac	Région AURA	R RAR	70 000
Cabanes du Lac	Réaménagement des cabanes du Lac	Préfecture DSIL	R RAR	80 500
Cabanes du Lac	Réaménagement des cabanes du Lac	Matériel électroménager/mobilier gîtes - cabanes	D	40 000
Aménagement des GR	Aménagement de confort des tronçons GR7 GR77	Création d'une aire de bivouac	D	75 100
Aménagement des GR	Aménagement de confort des tronçons GR7 GR77	Création d'une aire de bivouac	D RAR	5 652
Aménagement des GR	Aménagement de confort des tronçons GR7 GR77	Subvention AURA PPN3 - 30% Bivouac	R RAR	22 530
Aménagement des GR	Aménagement de confort des tronçons GR7 GR77	Subvention AURA PPN3 - non allouée	R RAR	35 543
Aménagement des GR	Aménagement de confort des tronçons GR7 GR77	PPN3 - leader	R RAR	49 399
Aménagement des GR	Aménagement de confort Saint-Jacques		R RAR	4 875
Renouvellement du matériel	Equipements du Lac des Sapins	Renouvellement des VAE	D RAR	8 628
Aménagement des GR		Création d'un abri randonneurs	D RAR	12 906
Renouvellement du matériel	Matériel Lac des Sapins	renouvellement du parc de barnum	D	25 000



Renouvellement du matériel	Matériel ST Lac des Sapins	renouvellement matériel bâtiment (groupe électrogène, électroménager gites, portique douche, robinetterie, etc.)	D	20 000
Renouvellement du matériel	Mise en sécurité - audit DGFIP	Coffre-fort + armoire blindée suite audit des régies	D	5 000
Renouvellement du matériel	Matériel évènement Triathlon - UTBV	(lumière - arche - panneaux signalisation)	D	10 000
Offre touristique sur le territoire (hors Lac des Sapins)	Création de parcours ludiques et numériques : Les G nolus		D	5 000

## Transport

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Aménagement mode doux	Cheminement doux Joux-Tarare	D	150 000
Aménagement mode doux	Cheminement doux Joux-Tarare	D RAR	19 186
Aménagement mode doux	Schéma directeur cyclable	D RAR	24 192
Mobilité	Abribus Amplepuis	D	12 200
Mobilité	Abribus Amplepuis	R	12 200
Covoiturage	Covoiturage dynamique	D RAR	19 390
Covoiturage	Covoiturage dynamique	R RAR	10 680
Equipements mode doux	Vélos à assistance électrique	D	32 500
Equipements mode doux	Vélos à assistance électrique	D	20 000
Equipements mode doux	Vélos à assistance électrique	R	16 250
Intermodalité	Passerelle Gare	D RAR	190 896

## Voirie

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Voirie forestière	Voirie forestière	D	30 000
Voirie forestière	Voirie forestière	D RAR	14 923
Voirie d'intérêt communautaire	Voirie d'intérêt communautaire	D	1 370 000
Voirie d'intérêt communautaire	Voirie d'intérêt communautaire	D RAR	2 743
Voirie d'intérêt communautaire	Voirie d'intérêt communautaire	D RAR	49 704
Voirie d'intérêt communautaire	Voirie d'intérêt communautaire	R RAR	15 000
Voirie d'intérêt communautaire	Confortement voûte de la Turdine	D	500 000
Voirie d'intérêt communautaire	Confortement voûte de la Turdine	R RAR	75 000
Voirie d'intérêt communautaire	Confortement voûte de la Turdine	R RAR	300 000

## SYNTHESE BUDGETAIRE

BUDGET PRINCIPAL

CREDITS VOTES

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 441 179,09
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 783 020,30
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 234 669,00
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 394 534,46

66-CHARGES FINANCIERES	236 000,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 000,00
68-DEPRECIATIONS D'ACTIFS	80 490,00
022-DEPENSES IMPREVUES	100 000,00
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)</b>	<b>30 296 892,85</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2 461 095,41
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 592 156,74
<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)</b>	<b>6 053 252,15</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)</b>	<b>36 350 145,00</b>

013-ATTENUATIONS DE CHARGES	78 636,00
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 494 528,49
73-IMPOTS ET TAXES	17 062 222,92
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	11 964 166,16
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 000,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (C)</b>	<b>32 603 553,57</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	238 285,00
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)</b>	<b>238 285,00</b>
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (E)	3 508 306,43
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + E)</b>	<b>36 350 145,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

122-SIEGE COR	285 970,00
12002-VOIRIE	1 400 000,00
12003-EAUX PLUVIALES	200 000,00
150012-TRANSPORTS	52 500,00
190001-FONDS DE CONCOURS (programme 1 – 19-20)	638 003,00
200001-REFECTION PISCINE COURS	2 751 000,00
200002-REFECTION PISCINE AMPLEPUIS	76 200,00
200005-AGRANDISSEMENT DU PARKING PISCINE COURS	448 864,00
0032-AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	25 000,00
0038-CENTRE NAUTIQUE	30 000,00
05006-INFORMATIQUE MULTIMEDIA	319 091,60
09002-TOURISME 2009	140 208,00
09003-DEVELOPPEMENT DURABLE	1 970 000,00
150022-CULTURE	120 700,00
150026-AMENAGEMENT URBAIN ILOT JAURES	0,00
210106-SUBVENTIONS HABITANTS	942 000,00
210107-ORI PECHERIE	0,00
210108-ORI THIZY	150 000,00
210109-DEMOLITIONS LOGEMENTS SOCIAUX BAILLEURS	50 000,00
210125-REALISATION DU CHEMINEMENT DOUX JOUX TARARE	150 972,00
210127-VILLAGE DES CABANES	40 000,00
210129-MATERIEL HSCT	10 972,00
210158-REHABILITATION ECOMUSEE A LA MANUFACTURE	1 680 000,00
210163-COMMUNICATION SITE INTERNET ET MATERIEL AGENCEMENT	37 000,00
210114-CONFORTEMENT VOUTE TURDINE	500 000,00
20220106-DEMOLITION LOGEMENTS SOCIAUX BAILLEURS	790 000,00
20220107-COUR ROYALE	60 000,00
230101-FONDS DE CONCOURS (programme 2 – 21-23)	500 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES PAR OPERATIONS</b>	<b>13 368 480,60</b>
10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	29 474,25

26-IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 000,00
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	460 000,00
45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	12 200,00
020-DEPENSES IMPREVUES	100 000,00
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (F)</b>	<b>14 000 154,85</b>
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	238 285,00
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	487 627,00
<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (G)</b>	<b>725 912,00</b>
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT (H)	2 140 695,13
<b>RESTES A REALISER (I)</b>	<b>4 031 116,44</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= F + G + H + I)</b>	<b>20 897 878,42</b>

10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 443 558,79
<i>dont 1068</i>	<i>914 955,72</i>
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 402 362,48
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 797 244,15
204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	444 778,00
45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	12 200,00
<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (J)</b>	<b>9 100 143,42</b>
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 592 156,74
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 461 095,41
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	487 627,00
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (K)</b>	<b>6 540 879,15</b>
<b>RESTES A REALISER (L)</b>	<b>5 256 855,85</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (= J + K + L)</b>	<b>20 897 878,42</b>

# Budget déchets

En 2018 et en 2020, la baisse successive d'un point du pourcentage du taux de la zone en point d'apport volontaire (PAV) a été concomitante à la constatation de résultats de l'exercice déficitaires en fonctionnement, ceux-ci étant « absorbés » par l'excédent reporté de la section. En 2021, le résultat de fonctionnement est juste à l'équilibre du fait du versement d'une subvention par le budget principal de plus de 1M€.

La diminution des taux de TEOM a été réalisée sans avoir évalué la soutenabilité au sein d'une prospective financière à moyen terme du budget intégrant la dynamique des charges de fonctionnement et l'impact en fonctionnement des investissements réalisés sur la période 2018-2020.

Au-delà de la baisse des recettes fiscales (-3% entre 2017 et 2022), le budget déchets a connu une hausse des charges de fonctionnement (plus rapide que l'évolution des recettes) de +42% entre 2017 et 2022, notamment du fait :

- de l'évolution des volumes en déchetteries et de leur coût de gestion (+ 900 k€ entre 2017 et 2022) ;
- de l'augmentation de taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) de deux types incinération et stockage (+ 200 k€ entre 2017 et 2022) ;
- des pénalités liées au refus de tri appliquées par le SYTRAIVAL ;
- du renforcement des moyens humains consacrés à la brigade de nettoyage (doublement du coût entre 2017 et 2022, soit + 60 k€) ;
  - o à noter que l'uniformisation du mode de collecte a permis de réduire le nombre de chauffeurs et de ripeurs par ailleurs (de 22 ETP en 2015 à 9 ETP en 2022).
- de la hausse d'autres charges de gestion (+ 176 k€ pour les carburants, + 60 k€ d'entretien et de maintenance des camions) ;
- de l'augmentation des dotations aux amortissements, induite par les investissements de reprise en régie, entre 2017 et 2022 (+ 400 k€ sur la période).

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol. 17-22
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	5 378k€	5 518k€	5 653k€	5 556k€	5 521k€	5 814k€	5 437k€	6 965k€	6 048k€	9%
<i>dont subvention d'équilibre du budget principal</i>	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	1 065k€	0k€	
<i>dont produit TEOM</i>	4 342k€	4 425k€	4 462k€	4 528k€	4 302k€	4 439k€	4 161k€	4 216k€	4 392k€	-3%
<i>Variation annuelle du produit TEOM</i>		84k€	37k€	66k€	-227k€	137k€	-278k€	55k€	176k€	
					<i>Baisse de 1 point sur la zone ext.</i>		<i>Baisse de 1 point sur la zone ext.</i>			
<b>DEPENSES D'EXPLOITATION ET DE RENOUELEMENT*</b>	5 566k€	5 066k€	4 938k€	4 531k€	5 624k€	5 713k€	5 863k€	6 952k€	6 441k€	42%
<i>dont contrats de prestations de service (TGAP incluse)</i>	4 125k€	3 632k€	3 524k€	3 269k€	3 314k€	3 013k€	3 419k€	5 085k€	4 277k€	31%
<i>dont amortissements</i>	252k€	290k€	335k€	175k€	350k€	646k€	485k€	566k€	571k€	226%
<i>dont charges de personnel</i>	574k€	731k€	684k€	685k€	855k€	869k€	815k€	775k€	850k€	24%
<i>dont reversement au budget principal</i>	0k€	0k€	0k€	0k€	550k€	673k€	673k€	0k€	0k€	
<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT ANNUEL</b>	-188k€	452k€	715k€	1 025k€	-103k€	100k€	-426k€	13k€	-392k€	

\*amortissements inclus

Le budget déchets présente une situation structurellement déficitaire en section de fonctionnement. Un recours au levier est donc retenu pour permettre l'équilibre.

Les projections financières du service de gestion des déchets restent néanmoins complexes à établir du fait de :

- la variation des prix de vente des matières collectées (recettes du service de gestion des déchets) ;
- l'évolution des règles de calcul des participations CITEO ;
- volumes collectés et traités fluctuants d'une période à l'autre (avec des évolutions erratiques pendant les périodes de confinement, évolutions difficilement prévisibles) ;

- la dynamique des charges du fait des refus de tri (pénalités appliquées à la COR), de la taxe générale sur les activités polluantes,
- l'application de révisions de prix dans le cadre des marchés de déchetteries, de lavage de bacs etc., tout comme de leur renouvellement.

## EQUILIBRE D'ENSEMBLE

Le budget s'équilibre à :

- 7 122 099,15 euros en section de fonctionnement ;
- 1 372 341,11 euros en section d'investissement.

### RECETTES 2023

### DEPENSES 2023

FONCTIONNEMENT		7 122 099,15	7 122 099,15		
TEOM	5 482 957,48	4 536 350,00	CONTRATS		
REDEVANCE SPECIALE	530 000,00	808 418,00	AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
REMBOURSEMENT PERSONNEL	25 964,00	931 389,15	PERSONNEL		
PARTICIPATIONS CITEO	628 000,00	8 700,00	FRAIS FINANCIERS		
VENTES MATIERES / COMPOST. & ACCES DECHETTERIES	259 000,00	50 821,39	DEPENSES IMPREVUES		
REPRISES DE SUBVENTIONS	40 972,00	558 613,20	AMORTISSEMENTS		
RESULTAT DE FONCT. REPORTE (résultat anticipé)	155 205,67	227 807,41	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT		

INVESTISSEMENT		1 372 341,11	1 372 341,11		
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	227 807,41	973 208,00	INVESTISSEMENTS 2023		
FCTVA	157 278,27	63 000,00	REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE		
SUBVENTIONS	0,00		DEPENSES IMPREVUES		
RESULTAT D'INV. REPORTE (résultat anticipé)	386 642,23	0,00	REPRISES DE SUBVENTIONS		
AMORTISSEMENTS	558 613,20	40 972,00			
RESTES A REALISER	42 000,00	295 161,11	RESTES A REALISER		

## Section de fonctionnement

En recettes de fonctionnement, sont recensés :

- le produit de taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;
- la redevance spéciale ;
- les participations CITEO ;
- les recettes de vente de matières ;
- les droits d'accès aux déchetteries.

Aucune subvention d'équilibre versée par le budget principal n'est envisagée.

En dépenses de fonctionnement, les principaux postes sont :

- les contrats de prestations de service pour une enveloppe totale de 4 536 350 euros :
  - o lavage des bacs : 80 k€,
  - o déchetteries : 2 500 k€,
  - o broyage : 88 k€,
  - o tri des emballages, papier, verre : 560 k€,

- traitement des ordures ménagères: 1 307 k€,
- les charges de personnel pour un montant de 916 781,15 euros ;
  - administration : 129 k€,
  - collecte des déchets : 677 k€,
  - déchetteries et tri : 110 k€,
- les carburants pour un montant de 234 000 euros ;
- la maintenance et l'entretien des camions (194 800 euros) ;
- la location d'un camion de collecte latérale (100 800 euros) ;
- l'achat de composteurs, 45 000 euros (pour leur revente aux habitants) ;
- des fournitures diverses, 24 500 euros, dont l'achat des sacs jaunes pour la collecte en porte à porte (15 000 euros) ;
- des frais d'animation auprès des scolaires et des manifestations (58 600 euros) ;
- les dotations aux amortissements (558 613 euros) ;
- les frais divers (assurances, communication, honoraires, charges des bâtiments, entretien des espaces verts etc.) pour un montant de 79 828 euros.

## Section d'investissement

Les dépenses d'équipement (voir détail ci-après) s'élèvent à :

- 973 208 euros de crédits nouveaux ;
- 295 161,11 euros de restes à réaliser.

Elles sont financées par :

- le virement de la section de fonctionnement (équivalent à l'autofinancement) ;
- le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée ;
- les amortissements ;
- le résultat d'investissement excédentaire reporté.

Aucun emprunt d'équilibre n'est requis pour équilibrer ce budget. Le volume des amortissements doit permettre l'autofinancement des investissements à moyen terme.

## PRESENTATION DETAILLEE DES INVESTISSEMENTS

### Collecte des déchets

Sous-famille	Projet	Libellé ligne	Sens	2023
Equipements de collecte	Acquisition de bacs roulants	Ordures ménagères / Collecte sélective / Redevance spéciale	<b>D</b>	<b>7 000</b>
Equipements de collecte	Acquisition de bacs latéraux	Extension des consignes de tri / OM/CS : ESE + couvercles	<b>D</b>	<b>140 000</b>
Equipements de collecte	Acquisition de bacs latéraux	33 BACS LATERAUX OM + 13 BACS LATERAUX EMB	<b>D RAR</b>	<b>110 754</b>
Equipements de collecte	Acquisition de containers d'apport volontaire	Verre / papier	<b>D</b>	<b>60 000</b>
Equipements de collecte	Acquisition de containers d'apport volontaire	ACQUISITION 6 COLONNES VERRE + 15 COLONNES PAPIER	<b>D RAR</b>	<b>34 655</b>
Equipements de collecte	Acquisition de bacs pour cartons bruns		<b>D</b>	<b>72 000</b>
Travaux pour la collecte	Travaux points de collecte		<b>D</b>	<b>10 000</b>

Véhicules de collecte	Véhicules de collecte classique	remplacement des camions	<b>D</b>	<b>203 880</b>
Véhicules de collecte	Véhicules de la brigade		<b>D RAR</b>	<b>33 584</b>



## Déchetteries

Sous-famille	Projet	Libellé ligne	Sens	2023
Déchetteries	Mise en conformité de l'ex-CET	Etudes et MOE	<b>D</b>	<b>100 000</b>
Déchetteries	Mise en place d'un système d'accès automatisé		<b>D</b>	<b>100 000</b>
Déchetteries	Mise en place d'un système d'accès automatisé	DSIL (notif. 07/2022)	<b>R RAR</b>	<b>42 000</b>
Déchetteries	Travaux divers	portail, bungalow, raccordements, quais	<b>D RAR</b>	<b>114 770</b>
Déchetteries	Travaux divers	bungalows, maintenance, voirie, quais, portail	<b>D</b>	<b>60 000</b>

## Travaux sur bâtiments du service & renouvellement

Sous-famille	Projet	Libellé ligne	Sens	2023
Etudes de faisabilité	Déploiement du compostage partagé	Etude préalable puis city compost / points (expérimentation-innovation)	<b>D</b>	<b>48 000</b>
Travaux sur sites existants	Extension des locaux garage OM	Bureau	<b>D</b>	<b>100 000</b>
Travaux sur sites existants	Renouvellement garage OM	maçonnerie, porte de garage	<b>D</b>	<b>15 000</b>
Renouvellement du matériel	Matériel divers garage OM	souffleur thermique, clef dynamo	<b>D RAR</b>	<b>1 399</b>
Renouvellement du matériel	Matériel divers garage OM	atelier (karcher, souffleur), locaux, animations ATD, alarme ANALOGIQUE	<b>D</b>	<b>12 900</b>
Travaux sur sites existants	Signalétiques		<b>D</b>	<b>20 000</b>
Etudes de faisabilité	Recyclerie		<b>D</b>	<b>20 000</b>

Trois autorisations de programme sont recensées sur le budget déchets :

N° AP	Libellé du programme	Montant total	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
180004	CAMION COLLECTE	1 950 000,00	590 970,00	0,00	586 080,00	305 064,00	0,00	203 880,00	264 006,00	0,00
220206	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE EX CET	450 000,00					0,00	100 000,00	350 000,00	0,00
220207	EXTENSION DES LOCAUX ADMINISTRATIFS GARAGE OM	620 000,00					27 078,00	100 000,00	250 000,00	242 922,00
	<b>TOTAL DES PROGRAMMES</b>	<b>3 020 000,00</b>	<b>590 970,00</b>	<b>0,00</b>	<b>586 080,00</b>	<b>305 064,00</b>	<b>27 078,00</b>	<b>403 880,00</b>	<b>864 006,00</b>	<b>242 922,00</b>



# SYNTHESE BUDGETAIRE

BUDGET DECHETS

CREDITS VOTES

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 337 476,00
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	916 781,15
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 400,00
66-CHARGES FINANCIERES	8 700,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 500,00
022-DEPENSES IMPREVUES	50 821,39
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)</b>	<b>6 335 678,54</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	558 613,20
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	227 807,41
<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)</b>	<b>786 420,61</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)</b>	<b>7 122 099,15</b>

013-ATTENUATIONS DE CHARGES	25 964,00
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	789 000,00
73-IMPOTS ET TAXES	5 482 957,48
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	628 000,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (C)</b>	<b>6 925 921,48</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	40 972,00
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)</b>	<b>40 972,00</b>
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (E)	155 205,67
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + E)</b>	<b>7 122 099,15</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

151-ACQUISITION BACS OM	280 836,00
220206-TRAVAUX MISE EN CONFORMITE EX-CET	100 000,00
07001-INVESTISSEMENTS OM	84 728,00
08001-TRAVAUX DECHETTERIES	203 764,00
180004-VEHICULES COLLECTE	203 880,00
220207-EXTENSION LOCAUX GARAGE OM	100 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES PAR OPERATIONS</b>	<b>973 208,00</b>
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	63 000,00
020-DEPENSES IMPREVUES	0,00
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (F)</b>	<b>1 036 208,00</b>
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	40 972,00
<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (G)</b>	<b>40 972,00</b>
<b>RESTES A REALISER (H)</b>	<b>295 161,11</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= F + G + H)</b>	<b>1 372 341,11</b>

10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	157 278,27
<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (I)</b>	<b>157 278,27</b>
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	227 807,41
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	558 613,20
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (J)</b>	<b>786 420,61</b>
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT (K)	386 642,23
<b>RESTES A REALISER (L)</b>	<b>42 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (= I + J + K + L)</b>	<b>1 372 341,11</b>

# Budget économie

Le budget économie porte des opérations de nature distincte, à savoir :

- des opérations de fonctionnement « classiques » via les versements de subventions auprès d'entités de droit privé dans le secteur agricole, économique et du commerce ;
- de l'immobilier d'entreprises ;
- des opérations d'aménagement de zones d'activités.

## EQUILIBRE D'ENSEMBLE

Le budget s'équilibre à :

- 8 396 312,66 euros en section de fonctionnement ;
- 10 274 105,45 euros en section d'investissement.

### RECETTES 2023

### DEPENSES 2023

FONCTIONNEMENT		8 396 312,66	8 396 312,66		
LOYERS PEPINIERES & TIERS-LIEU	438 103,48		337 984,00	HONORAIRES, COMMUNICATION, ETUDES	
REFACTURATIONS TF & CHARGES	155 500,00		367 997,00	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES EXTERNES	
SUBVENTIONS (GRH, DISPOSITIFS)	91 384,00		479 866,00	CHARGES LOCATIVES - ENTRETIEN - TF - ASSURANCES	
			311 267,58	PERSONNEL	
SUBVENTION D'EQUILIBRE	2 000 000,00		312 000,00	FRAIS FINANCIERS (dont régul. ICNE)	
GESTION DE STOCK	2 916 615,32		2 869 526,13	GESTION DE STOCK	
			33 600,00	PROVISIONS POUR RISQUES	
			3 210,00	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
REPRISES DE SUBVENTIONS	77 613,00		3 593 045,46	AMORTISSEMENTS	
NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	2 708 800,00				
RESULTAT DE FONCT. REPORTE (résultat anticipé)	8 296,86		87 816,49	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT	
INVESTISSEMENT		10 274 105,45	10 274 105,45		
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	87 816,49		405 000,00	INVESTISSEMENTS AIDES	
PRODUITS DE CESSIONS	1 029 643,46		2 107 728,00	INVESTISSEMENTS ZONES	
FCTVA	55 773,60		37 000,00	INVESTISSEMENTS AGRICULTURE	
EMPRUNT NOUVEAU	1 376 190,55		1 060 000,00	REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	
GESTION DE STOCK	2 869 526,13		2 578 150,32	GESTION DE STOCK	
EXCEDENT REPORTE	51 411,79		37 704,37	APUREMENT 1069	
			872 206,81	RESULTAT D'INV. REPORTE (résultat anticipé)	
OPERATIONS PATRIMONIALES	113 000,00		113 000,00	OPERATIONS PATRIMONIALES	
AMORTISSEMENTS	3 593 045,46		2 786 413,00	REPRISES DE SUBVENTIONS	
RESTES A REALISER	1 097 697,97		276 902,95	RESTES A REALISER	

## Section de fonctionnement

Intégrant une subvention d'équilibre versée par le budget principal de 2 000 000 euros, la section de fonctionnement du budget économie comporte les principaux éléments suivants :

- les recettes et charges associées aux pépinières d'entreprises, aux tiers-lieux et à la maison de santé ;
  - o en dépenses de fonctionnement, sont recensées les charges de copropriété, les fluides, les frais d'assurances, d'entretien courant et ménager des bâtiments (185 005 euros de charges tous compris) et 174 731 euros de taxe foncière (majoritairement refacturée) ;
  - o en recettes de fonctionnement, les loyers s'élèvent à 389 003 euros pour les pépinières et à 31 100 euros pour les tiers-lieux ;

- des actions et subventions à destination des secteurs économique, commerçant et agricole ;
  - o agriculture : 48 577 euros au titre du dispositif 'paragrêle', 116 620 euros de subventions à des organismes de droit privé, 18 634 euros de frais de gestion de la ferme de Varenne (SAFER), 55 000 euros au titre du PAEC (financé par une subvention de 25 000 euros), 15 000 euros d'actions diverses ;
  - o commerce : 68 300 euros de subventions à des organismes externes, 33 600 euros pour les pépinières commerce (avec une recette de 18 000 euros), 54 720 euros d'enquêtes et d'études ;
  - o économie : 81 000 euros de subventions à des organismes externes, 70 000 euros des frais pour études relatives à la mutualisation des zones, honoraires d'huissiers, avocats, indemnités d'éviction, 50 000 euros pour l'organisation d'événements, prestations d'accompagnement à la création d'entreprises (6 000 euros), 8 750 euros de frais d'animation pour les tiers lieux,
  - o entretien des zones (voirie et espaces verts) pour un montant de 68 680 euros auquel s'ajoute le coût de l'éclairage public (29 200 euros) ;
- des charges de personnel des différents services portés par le budget (311 267,58 euros) et des charges de communication et d'animation (38 570 euros) ;
- une partie de la contribution versée au Syndicat mixte du Beaujolais (48 000 euros au titre du volet ruralité) ;
- les frais financiers intégrant une régularisation des intérêts courus non échus ;
- les opérations d'aménagement dont la gestion est assurée en stock ;
  - o les crédits prévus correspondent à la sortie des stocks de Basse Croisette non réalisée en 2022 (la valeur des stocks sortis est plus faible que la valeur de cessions identifiées, valeur du stock sorti à 291 375,81 euros contre 338 465 euros de recettes) ;
  - o la valeur du stock du budget économie s'élève à 2,9 millions d'euros.

Comme en 2022, des écritures de neutralisation des amortissements induits par les subventions versées aux entreprises seront pratiquées. Le montant total des dotations aux amortissements du budget économie s'élève, en 2023, à 3 593 045 euros, dont 2 708 800 euros neutralisées.

Le résultat reporté de fonctionnement s'établit à 8 296,86 euros.

## Section d'investissement

En dépenses d'investissement, sont prévus :

- 2 549 728 euros de dépenses d'équipement (voir détail ci-après) ;
- 1 060 000 euros de remboursement du capital de la dette ;

Une recette de fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée est prévue au titre des investissements d'entretien et de renouvellement prévus au budget.

La section d'investissement s'équilibre par le recours à l'emprunt :

- 1 000 000 euros d'emprunt comptabilité au sein des restes à réaliser (contrat signé fin 2022 et dont la phase de mobilisation court jusqu'en 2023) ;
- 1 376 190,55 euros d'emprunt nouveau.

## PRESENTATION DETAILLEE DES INVESTISSEMENTS

### Agriculture

Projet	Libellé ligne	Sens	2023
<b>Panneaux de signalisation</b>		D	<b>7 000</b>
<b>Ressource en eau</b>	Soutien aux agriculteurs	D	<b>10 000</b>
<b>Logement saisonniers</b>		D	<b>20 000</b>

## Aides aux entreprises

L'aide à l'investissement des entreprises est gérée via une autorisation de programme.

N° AP	Libellé du programme	Montant total	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
190010	TIERS LIEU	1 120 012,25	27 091,55	445 886,17	632 678,29	14 356,24	
309	AIDES AUX ENTREPRISES 21-22	1 624 127,32			937 563,66	371 563,66	315 000,00
	<b>TOTAL DES PROGRAMMES</b>	<b>2 744 139,57</b>	<b>27 091,55</b>	<b>445 886,17</b>	<b>1 570 241,95</b>	<b>385 919,90</b>	<b>315 000,00</b>

## Aménagement de zones d'activités

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Portage interne	ZA ACTIVAL	D RAR	31 775
Portage interne	ZA ACTIVAL	D	100 000
Portage interne	ZA Basse Croisette (stock)	D	291 376
Portage interne	ZA Basse Croisette (stock)	R	338 465
Portage interne	ZA Gare d'Amplepuis-Lamure	D RAR	120
Portage interne	ZA Pichomard Amplepuis (vente)	R	550 000
Portage interne	ZA Tarare Est	D	375 000
Portage interne	ZA Chambost-Lamure	D RAR	15 000
Portage interne	Ilot du Viaduc 2	D	51 000
Portage interne	Ilot du Viaduc 2	D	50 000
Portage interne	Ilot du Viaduc 2	D	40 000
Portage interne	ZAC Pavillon de Thizy	D	10 000
Portage interne	ZAC Pavillon de Thizy	D RAR	62 100
Portage interne	ZA Les Tuilières Saint-Forgeux	D RAR	19 993
Portage externe	ZA Tarare Ouest	D	1 060 000
Portage externe	ZA Tarare Ouest	R RAR	90 469

## Entretien de zones d'activités

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Voirie d'intérêt communautaire	ZA Portes du Beaujolais	D	10 000
Eaux pluviales	ZA Portes du Beaujolais	D	180 000
Eaux pluviales	ZA la Poste	D	120 000
Voirie d'intérêt communautaire	Aménagements des ZA	D	20 000
Voirie d'intérêt communautaire	Aménagements des ZA	D RAR	61 814
Réserve foncière	Optimisation des ZA	D	35 000
Bâtiment zones	Technocentre, zones	D	20 000
Eclairage public	Relamping LED	D	10 000
Eclairage public	Extinction nocturne	D RAR	5 228

## Commerce

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Aides aux commerces	Aide à la rénovation	D	80 000
Aides aux commerces	Aide à la rénovation	D RAR	46 350
Aides aux commerces	Equipement vitrine	R RAR	7 229

Pépinières	Pépinière commerce	D	10 000
------------	--------------------	---	--------

## Immobilier d'entreprises

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Pépinières	Hôtel Pépita	D	10 000
Pépinières	Hôtel Pépita	D RAR	2 651
Pépinières	Hôtel Pépita (vente)	R	297 600
Maison médicale	Maison médicale	D	15 000
Tiers-lieu	Tiers-lieu Lamure	D RAR	25 798

# SYNTHESE BUDGETAIRE

BUDGET ECONOMIE

CREDITS VOTES

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	809 550,00
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	311 267,58
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	376 297,00
66-CHARGES FINANCIERES	312 000,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 210,00
68-PROVISIONS POUR RISQUES	33 600,00
022-DEPENSES IMPREVUES	0,00
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)</b>	<b>1 845 924,58</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	6 462 571,59
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	87 816,49
<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)</b>	<b>6 550 388,08</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)</b>	<b>8 396 312,66</b>

013-ATTENUATIONS DE CHARGES	6 384,00
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	453 465,00
73-IMPOTS ET TAXES	0,00
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	125 500,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 438 103,48
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (C)</b>	<b>3 023 452,48</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	5 364 563,32
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)</b>	<b>5 364 563,32</b>
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (E)	8 296,86
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + E)</b>	<b>8 396 312,66</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

133-ZONES ACTIVITÉS	735 864,00
309-SERVICE ECONOMIQUE	350 000,00
118-LA BOBINE LAMURE	15 864,00
150023-EPORA TARARE OUEST	1 060 000,00
167-ZONE ACTIVITES ACTIVAL	100 000,00
202007-ZAC DU PAVILLON	10 000,00
202010-ILOT DU VIADUC	141 000,00
210613-REALISATION DE PANNEAUX SIGNALISATION PRODUCTEURS	7 000,00
210614-SUBVENTION ACQUISITION MATERIEL ENTRETIEN TERRAIN	20 000,00
210615-SUBVENTION AUX AGRICULTEURS RESSOURCE EN EAU	10 000,00
210621-INSTALLATION SOUS COMPTEURS PEPITA	10 000,00
311-COMMERCE	90 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES PAR OPERATIONS</b>	<b>2 549 728,00</b>
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 060 000,00
10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	37 704,37
020-DEPENSES IMPREVUES	0,00
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (F)</b>	<b>3 647 432,37</b>
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 364 563,32
041-OPERATION PATRIMONIALES	113 000,00
<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (G)</b>	<b>5 477 563,32</b>
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT (H)	872 206,81

<b>RESTES A REALISER (I)</b>	<b>276 902,95</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= F + G + H + I)</b>	<b>10 274 105,45</b>
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	107 185,39
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 376 190,55
024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 029 643,46
<b>RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT (J)</b>	<b>2 513 019,40</b>
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	87 816,49
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 462 571,59
041-OPERATION PATRIMONIALES	113 000,00
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (K)</b>	<b>6 663 388,08</b>
<b>RESTES A REALISER (L)</b>	<b>1 097 697,97</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (= J + K + L)</b>	<b>10 274 105,45</b>

# Budget loisirs

Le budget loisirs comporte deux types d'équipements distincts gérés par la COR :

- le **site du Lac des Sapins à Cublize** (sous la fonction comptable 95) comprenant la baignade biologique, les hébergements touristiques collectifs, le village des cabanes, le parking du Lac ainsi que les occupations du domaine public autour du lac ;
- les **centres aquatiques** (sous la fonction comptable 413) comprenant aujourd'hui le centre Aquaval (piscine, espaces détente et forme), les piscines d'Amplepuis et de Cours.



*Photos : baignade biologique au Lac des Sapins, travaux de rénovation de la piscine de Cours (réouverture prévue en 2024).*

## EQUILIBRE D'ENSEMBLE

Le budget loisirs ne comporte que des flux liés au fonctionnement des équipements affectés à celui-ci. La section de fonctionnement s'élève à 3 247 291,91 euros au budget primitif 2023.

L'équilibre budgétaire est réalisé par le versement d'une subvention d'équilibre par le budget principal de la COR qui s'établit à 1 790 511,95 euros en 2023.

En retraitant le résultat excédentaire reporté, le reste à charge par équipement est le suivant :

- 499 485,89 euros pour le site du lac ;
- 1 312 982,02 euros pour les piscines.



## RECETTES 2023

## DEPENSES 2023

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 247 291,91</b>	<b>3 247 291,91</b>
-----------------------	---------------------	---------------------

RECETTES PISCINES	518 853,00	1 049 984,55	PERSONNEL PISCINES
RECETTES BAIGNADE BIO.	147 500,00	781 850,47	EXPLOITATION PISCINES
RECETTES HEBERGEMENTS	193 321,00	323 822,93	PERSONNEL LAC
AUTRES RECETTES LAC (AOT, camping...)	400 150,00	916 633,96	EXPLOITATION LAC
REPRISE DE PROVISIONS	150 000,00	150 000,00	INDEMNITES PRÊT CABANES
<b>SUBVENTION D'EQUILIBRE BP</b>	<b>1 790 511,95</b>	25 000,00	DEPENSES IMPREVUES
REPRISES DE SUBVENTIONS	0,00	0,00	AMORTISSEMENTS
RESULTAT DE FONCT. REPORTE (résultat anticipé)	46 955,96	0,00	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
-----------------------	-------------	-------------

<b>SUBVENTION AFFECTEE AU LAC</b>	<b>499 485,89</b>
<b>SUBVENTION AFFECTEE AUX PISCINES</b>	<b>1 312 982,02</b>

En **recettes de fonctionnement**, les principaux flux se répartissent comme suit :

- côté piscines (code fonction 413),
  - o 421 000 euros de recettes liées à la fréquentation d'Aquaval ;
  - o 20 000 euros de financement départemental ;
  - o 43 000 euros de financement versé par d'autres entités (collectivités, groupements de collectivités, clubs) pour l'accès aux bassins ;
- côté lac (code fonction 95),
  - o des recettes issues du parking pour un montant de 180 000 euros ;
  - o les redevances d'occupation temporaire pour un montant de 150 000 euros ;
  - o les recettes d'entrée à la baignade biologique pour un montant de 145 000 euros ;
  - o les recettes issues des hébergements touristiques pour un montant de 240 000 euros (50 000 euros de redevance camping, 150 000 euros pour les gîtes et 40 000 euros pour les cabanes) ;
  - o 11 000 euros au titre des locations de véhicules à assistance électrique ;
  - o 11 650 euros d'autres recettes (coupe de bois, cartes de pêche, etc.).

En **dépenses de fonctionnement**, les principaux flux se répartissent comme suit :

- côté piscines (code fonction 413),
  - o des charges de personnel pour un montant de 1 047 484,60 euros ;
  - o des fluides pour un montant de 519 100 euros réparti entre 284 700 euros d'électricité, 92 900 euros d'eau et 141 500 euros de combustibles (gaz) ;
  - o 66 000 euros de transports collectifs pour les scolaires ;
  - o 44 700 euros de fournitures d'entretien et de produit de traitement ;
  - o 72 600 euros de contrats de prestations de service et de locations mobilières (réparations, bornes d'entrée, etc.) ;
  - o 13 000 euros de frais de gardiennage ;
  - o des frais de maintenance, de services bancaires, de communication, etc. ;
- côté lac (code fonction 95),
  - o des charges de personnel pour un montant de 322 422,90 euros (dont 70 867,60 euros pour le village des cabanes, 251 575,30 euros pour la gestion du lac) ;
  - o des frais d'entretien sur site du Lac pour un montant total de 148 800 euros (entretien des toilettes sèches, entretien des espaces verts, locations de matériel roulant, entretien et contrôle des aires de jeux, etc.) ;

- des frais spécifiques à la baignade biologique (203 000 euros de contrat d'exploitation, 38 600 euros de gardiennage et 38 700 euros de fournitures, d'analyses d'eau et d'entretien courant) ;
- des frais spécifiques à l'ouverture du village des cabanes pour 50 000 euros (fluides, alimentation, entretien d'espaces verts, etc.) ;
- des frais spécifiques aux gîtes pour un montant de 66 500 euros (fluides, nettoyage et gardiennage des locaux pour 45 000 euros et entretien courant avec fournitures et maintenance) ;
- le transfert scolaire vers la base nautique (7 000 euros) ;
- 15 134 euros d'assurances ;
- 9 000 euros de subvention versée à la base nautique ;
- le paiement de l'indemnité au titre du contentieux relatif au prêt garantie du village des cabanes (la provision constituée en 2022 sera reprise).

## SYNTHESE BUDGETAIRE

BUDGET LOISIRS

CREDITS VOTES

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 682 294,43
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 369 927,48
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 070,00
66-CHARGES FINANCIERES	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	152 000,00
022-DEPENSES IMPREVUES	25 000,00
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)</b>	<b>3 247 291,91</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	0,00
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00
<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)</b>	<b>3 247 291,91</b>

013-ATTENUATIONS DE CHARGES	24 984,00
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	974 840,00
73-IMPOTS ET TAXES	0,00
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	20 000,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 030 511,95
78-REPRISES DE PROVISIONS	150 000,00
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (C)</b>	<b>3 200 335,95</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	0,00
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)</b>	<b>0,00</b>
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (E)	46 955,96
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + E)</b>	<b>3 247 291,91</b>

# Budget eau potable

La COR est compétente en matière de production et de distribution d'eau potable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elle gère les périmètres de deux communes, Poule-les-Echarmeaux et Tarare, le restant du territoire étant géré par des Syndicats.

Les deux périmètres sont gérés sous forme de contrats de délégation de service public (deux contrats distincts).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le périmètre de Tarare a été transféré au Syndicat Mixte des Eaux de la Région de Tarare (SMERT). Cette évolution de périmètre a un impact sur le budget 2023 de la COR.

## EQUILIBRE D'ENSEMBLE

Le budget s'équilibre à :

- 286 472,88 euros en section de fonctionnement ;
- 344 786,11 euros en section d'investissement.

### RECETTES 2023

### DEPENSES 2023

FONCTIONNEMENT		286 472,88	286 472,88
RECETTES TARIFAIRES	60 000,00	14 300,00	CHARGES DIVERSES (assurances, annonces)
		12 000,00	HONORAIRES
		183 994,37	REVERSEMENT EXCEDENT AU SMERT
REPRISES DE SUBVENTIONS	8 000,00	41 000,00	AMORTISSEMENTS
RESULTAT DE FONCT. REPORTE (résultat anticipé)	218 472,88	35 178,51	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT		344 786,11	344 786,11
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	35 178,51	45 864,00	INVESTISSEMENTS 2023
FCTVA	7 344,37	26 658,88	REGULARISATION FCTVA
SUBVENTIONS	0,00	0,00	REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE
AFFECTATION DU RESULTAT	261 263,23	3 000,00	DEPENSES IMPREVUES
		245 698,56	RESULTAT D'INV. REPORTE (résultat anticipé)
AMORTISSEMENTS	41 000,00	8 000,00	REPRISES DE SUBVENTIONS
RESTES A REALISER	0,00	15 564,67	RESTES A REALISER

## Section d'exploitation

En **recettes d'exploitation**, elles correspondent uniquement aux recettes tarifaires des usagers de Poule-les-Echarmeaux.

Le résultat de fonctionnement reporté excédentaire, pour un montant de 218 472,88 euros, sera en partie reversé au SMERT.

En **dépenses d'exploitation**, les frais suivants ont été prévus :

- des frais de publication d'annonces ;
- des frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du contrat de délégation de service public du périmètre de Poule-les-Echarmeaux ;
- des frais divers (assurances, de taxes, etc.).

Le transfert de l'excédent de fonctionnement au titre dudit périmètre a été acté par délibération. Le montant reversé au SMERT par la COR s'élève à 183 994,37 euros.

## Section d'investissement

La section d'investissement est principalement financée par le virement de la section de fonctionnement, le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (au titre du périmètre de Poule-les-Echarmeaux) et l'affectation d'une part de l'excédent de fonctionnement en investissement (au compte 1068) venant couvrir le déficit d'investissement constaté en 2022.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 45 864 euros.

Par ailleurs, une régularisation au titre d'un trop perçu de fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée est prévue pour un montant en dépenses de 26 659 euros (périmètre de Tarare).

Aucun reversement au SMERT au titre de l'investissement n'est réalisé, le solde d'exécution étant déficitaire au 31 décembre 2022 (il est couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement du périmètre).

## PRESENTATION DETAILLEE DES INVESTISSEMENTS

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Stockage et distribution	Réservoirs et installations de reprise de pompage de surpression	<i>D</i>	40 000
Réseaux	Renouvellement des réseaux d'eau potable	<i>D RAR</i>	13 105
Captages	Périmètre de protection	<i>D</i>	5 000
Captages	Périmètre de protection	<i>D RAR</i>	2 460
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>			<b>45 000</b>
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER</b>			<b>15 565</b>

Les frais de publication et d'annonces au titre de l'investissement s'élèvent à 864 euros.

Aucune subvention d'investissement n'est prévue en 2023.

# SYNTHESE BUDGETAIRE

BUDGET EAU

CREDITS VOTES

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	26 300,00
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0,00
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00
66-CHARGES FINANCIERES	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	183 994,37
022-DEPENSES IMPREVUES	0,00
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)</b>	<b>210 294,37</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	41 000,00
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	35 178,51
<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)</b>	<b>76 178,51</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)</b>	<b>286 472,88</b>

013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	60 000,00
73-IMPOTS ET TAXES	0,00
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (C)</b>	<b>60 000,00</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	8 000,00
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)</b>	<b>8 000,00</b>
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (E)	218 472,88
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + E)</b>	<b>286 472,88</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

202003-RESERVOIRS ET INSTALL REPRISE POMPAGE SURPRESSEUR	45 864,00
<b>TOTAL DES DEPENSES PAR OPERATIONS</b>	<b>45 864,00</b>
10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	26 658,88
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00
020-DEPENSES IMPREVUES	3 000,00
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (F)</b>	<b>75 522,88</b>
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 000,00
<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (G)</b>	<b>8 000,00</b>
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT (H)	245 698,56
<b>RESTES A REALISER (I)</b>	<b>15 564,67</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= F + G + H + I)</b>	<b>344 786,11</b>

10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	268 607,60
<i>dont 1068</i>	261 263,23
<b>RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT (J)</b>	<b>268 607,60</b>
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	35 178,51
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	41 000,00
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (K)</b>	<b>76 178,51</b>
<b>RESTES A REALISER (L)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (= J + K + L)</b>	<b>344 786,11</b>

# Budget assainissement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le budget assainissement portera les services d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Un code analytique permettra de différencier les deux services en comptabilité.

Les résultats budgétaires constatés sur le budget annexe assainissement non collectif à fin 2022 sont repris directement sur le budget annexe assainissement en 2023.

## EQUILIBRE D'ENSEMBLE

Le budget s'équilibre à :

- 5 215 258,21 euros en section de fonctionnement ;
- 5 616 325,69 euros en section d'investissement.

### RECETTES 2023

### DEPENSES 2023

FONCTIONNEMENT		5 215 258,21	5 215 258,21
RECETTES TARIFAIRES AC	2 750 000,00	147 600,00	CHARGES D'EXPLOITATION
REDEVANCE ANC	2 000,00	230 461,39	CHARGES DE PERSONNEL
PARTICIPATION EP (budget principal)	0,00	40 530,00	AUTRES CHARGES SUPPORT
SUBVENTIONS	101 792,00	580 000,00	CHARGES FINANCIERES
		30 000,00	DEPENSES IMPREVUES
REPRISES DE SUBVENTIONS	370 831,00	1 829 626,14	AMORTISSEMENTS
RESULTAT DE FONCT. REPORTE (résultat anticipé)	1 990 635,21	2 357 040,68	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT (hors RAR)		5 616 325,69	5 616 325,69
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 357 040,68	2 051 836,00	INVESTISSEMENTS 2023
FCTVA	0,00	1 095 000,00	REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE
SUBVENTIONS	18 000,00	1 232 933,10	ENVELOPPE EN RESERVE POUR PROGRAMME D'INV.
RESULTAT D'INV. REPORTE (résultat anticipé)	1 170 658,87	200 000,00	REGULARISATION FCTVA
RECUPERATION DE TVA	200 000,00	100 000,00	DEPENSES IMPREVUES
OPERATIONS PATRIMONIALES	41 000,00	200 000,00	RECUPERATION DE TVA
AMORTISSEMENTS	1 829 626,14	41 000,00	OPERATIONS PATRIMONIALES
		370 831,00	REPRISES DE SUBVENTIONS
RESTES A REALISER	0,00	324 725,59	RESTES A REALISER

## Section d'exploitation

Les recettes d'exploitation sont composées principalement :

- des recettes tarifaires pour un montant de 2 500 000 euros ;
- de la participation à l'assainissement collectif pour un montant de 250 000 euros ;
- de la prime épuratoire versée par l'Agence de l'eau (50 000 euros) ;
- d'autres recettes (indemnités pour charges de personnel, subvention d'un poste de technicien, redevance du délégataire en matière d'assainissement non collectif).

Le résultat reporté de fonctionnement, repris par anticipation, est excédentaire pour un montant de 1 990 635,21 euros. Il permet ainsi d'alimenter le virement à la section d'investissement pour un montant de 2 357 040,68 euros.

Les **charges d'exploitation** sont composées principalement :

- des charges de personnel du service du cycle de l'eau pour un montant de 225 961,39 euros ;
- des frais financiers pour un montant de 580 000 euros ;
- des frais d'études pour une étude relative à la tarification industrielle et le solde de l'étude d'opportunité pour un transfert de périmètre à la Roannaise de l'Eau (24 000 euros) ;
- des honoraires divers (levé topographique pour bornages) et des frais d'actes et contentieux (préventifs) pour un montant de 20 000 euros ;
- le reversement de 50% de la prime épuratoire versées par l'Agence de l'eau aux délégataires (26 700 euros) ;
- des frais d'assurances pour un montant de 8 400 euros ;
- des fournitures de petit équipement, de l'entretien courant pour un montant de 16 000 euros ;
- de la taxe foncière pour un montant de 11 800 euros ;
- des annulations de recettes pour régularisation de la participation à l'assainissement collectif (25 200 euros).

## Section d'investissement

La section d'investissement présente un résultat reporté de 1 170 658,87 euros.

Aucun recours à l'emprunt n'est requis pour équilibrer la section d'investissement en 2023 du fait de la présence des reports excédentaires permettant l'autofinancement à court terme des investissements.

Il convient de préciser que les excédents existants seront fléchés sur le financement de renouvellement de plusieurs stations d'épuration.

La programmation pluriannuelle d'investissement sur la période 2024-2026 présente un montant cumulé de 9,5 millions d'euros de dépenses d'équipement.

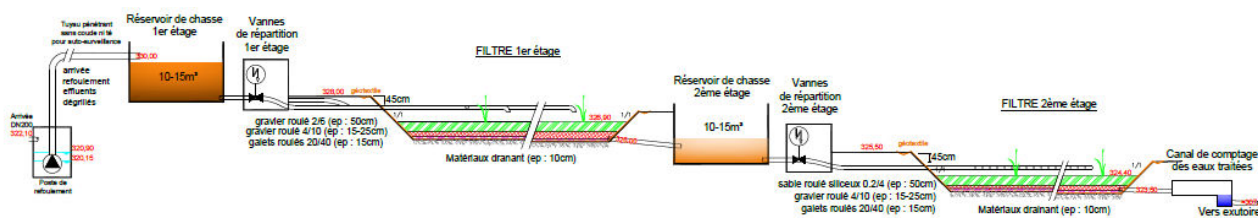
## PRESENTATION DETAILLEE DES INVESTISSEMENTS

Sous-famille	Projet	Sens	2023
Diagnostic	Etude système d'assainissement (diagnostic périodique)	D	400 000
Diagnostic	Etude système d'assainissement (diagnostic périodique)	D RAR	62 706
STEP	Suppression de la STEP de Saint Romain de Popey La Gare et raccordement sur le système des Arthauds	D	50 000
STEP	Suppression de la STEP de Saint Romain de Popey La Gare et raccordement sur le système des Arthauds	D RAR	62 040
STEP	Travaux sur STEP	D	50 000
STEP	Réhabilitation STEP Marnand	D	
STEP	Réhabilitation STEP Marnand	D RAR	3 546
STEP	Réhabilitation STEP les Sauvages	D	80 000
STEP	Réhabilitation STEP les Sauvages	D RAR	71 820
STEP	Mise en conformité système collecte les Arthauds	D	300 000
STEP	Diagnostic permanent STEP Amplepuis	D	
STEP	Mise en place des diagnostics permanents sur les systèmes de Tarare et des Arthauds	D	380 000
STEP	Travaux d'élimination des eaux claires parasites du système de collecte et renouvellement de la station d'épuration de Lamure sur Azergues	D	50 000

Réseaux	Renouvellement réseaux assainissement	<b>D</b>	<b>720 000</b>
Réseaux	Renouvellement réseaux assainissement	<b>D RAR</b>	<b>124 614</b>
Réseaux	Extension des réseaux d'assainissement	<b>D</b>	<b>20 000</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>			<b>2 050 000</b>
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER</b>			<b>324 726</b>

Les frais de publication et d'annonces au titre de l'investissement s'élèvent à 1 836 euros.

Focus sur le projet de la STEP des Sauvages :



Deux programmes ont été créés au titre du budget assainissement :

N° AP	Libellé du programme	Montant total	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP
			2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
150027	MISE EN CONFORMITE SYSTEME COLLECTE ARTHAUDS	840 683,96	3 375,10	13 826,06	23 482,80	0,00	300 000,00	50 000,00	50 000,00	400 000,00
150028	EQUIPT OUVRAGE POUR DIAGNOSTIC PERMANENT	692 504,00	1 200,00	11 304,00	0,00	0,00	380 000,00	300 000,00		
	<b>TOTAL DES PROGRAMMES</b>	<b>1 533 187,96</b>	<b>4 575,10</b>	<b>25 130,06</b>	<b>23 482,80</b>	<b>0,00</b>	<b>680 000,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>400 000,00</b>



# SYNTHESE BUDGETAIRE

BUDGET ASSAINISSEMENT (Y COMPRIS ANC)

CREDITS VOTES

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	140 000,00
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	225 961,39
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	27 430,00
66-CHARGES FINANCIERES	580 000,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 200,00
022-DEPENSES IMPREVUES	30 000,00
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)</b>	<b>1 028 591,39</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 829 626,14
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 357 040,68
<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)</b>	<b>4 186 666,82</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)</b>	<b>5 215 258,21</b>

013-ATTENUATIONS DE CHARGES	3 990,00
70-VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS	2 752 000,00
73-PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	0,00
74-SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	97 168,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	634,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (C)</b>	<b>2 853 792,00</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	370 831,00
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)</b>	<b>370 831,00</b>
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (E)	1 990 635,21
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + E)</b>	<b>5 215 258,21</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

03008-STEP	150 000,00
150001-REHABILITATION RESEAUX DIVERS	1 973 905,10
150002-ETUDES DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT	400 000,00
150004-REHABILITATION STEP MARNAND	0,00
150004-REHABILITATION STEP LES SAUVAGES	80 864,00
150027-MISE EN CONFORMITE SYSTÈME COLLECTE ARTHAUDS	300 000,00
150028-EQPT OUVRAGE POUR DIAG. PERMANENT	380 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES PAR OPERATIONS</b>	<b>3 284 769,10</b>
10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	200 000,00
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 095 000,00
020-DEPENSES IMPREVUES	100 000,00
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (F)</b>	<b>4 679 769,10</b>
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	370 831,00
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	241 000,00
<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (G)</b>	<b>611 831,00</b>
<b>RESTES A REALISER (H)</b>	<b>324 725,59</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= F + G + H)</b>	<b>5 616 325,69</b>

10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	18 000,00
<b>RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT (I)</b>	<b>18 000,00</b>

021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 357 040,68
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 829 626,14
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	241 000,00
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (J)</b>	<b>4 427 666,82</b>
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT (K)	1 170 658,87
<b>RESTES A REALISER (L)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (= I + J + K + L)</b>	<b>5 616 325,69</b>

# Budget abattoir

Le budget 2023 est marqué par l'acquisition de l'atelier de découpe au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les deux activités, abattage et découpe, sont gérées via des contrats de délégations de service public.

En lien avec le programme de travaux prévu sur le site, un renouvellement des contrats de délégation de service public est prévu à horizon 2024.



## EQUILIBRE D'ENSEMBLE

Le budget s'équilibre à :

- 381 123,22 euros en section de fonctionnement ;
- 2 241 982,92 euros en section d'investissement.

### RECETTES 2023

### DEPENSES 2023

FONCTIONNEMENT		381 123,22	381 123,22	
RECETTES ABATTAGE	192 000,00		27 472,00	HONORAIRES
RECETTES DECOUPE	135 000,00		14 750,00	ASSURANCES
AUTRES	3 500,00		3 500,00	TF
			2 400,00	FRAIS FINANCIERS
			0,00	DEPENSES IMPREVUES
REPRISES DE SUBVENTIONS	1 124,00		81 584,48	AMORTISSEMENTS
RESULTAT DE FONCT. REPORTE (résultat anticipé)	49 499,22		251 416,74	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT		2 241 982,92	2 241 982,92	
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	251 416,74		646 000,00	INVESTISSEMENTS ABATTOIR
FCTVA	153 049,32		747 000,00	INVESTISSEMENTS ATELIER DE DECOUPE
			715 858,92	ENVELOPPE EN RESERVE POUR PROGRAMME D'INV.
EMPRUNT NOUVEAU	0,00		40 000,00	MATERIEL
			32 000,00	REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE
RESULTAT D'INV. REPORTE (résultat anticipé)	894 312,38		60 000,00	DEPENSES IMPREVUES
AMORTISSEMENTS	81 584,48		1 124,00	REPRISES DE SUBVENTIONS
RESTES A REALISER	861 620,00		0,00	RESTES A REALISER

## Section d'exploitation

Les **recettes d'exploitation** sont, à présent, composées des reversements par le délégataire au titre de :

- la taxe d'abattage ;
- la taxe de découpe.

Par ailleurs, la COR refacture la taxe foncière auprès de l'exploitant.

Les **dépenses d'exploitation** intègrent :

- les frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des contrats de délégation de service public ;
- les charges liées à l'assurance obligatoire dommage ouvrage ;
- la taxe foncière (qui est refacturée au délégataire) ;
- les frais financiers ;
- les dotations aux amortissements.

Le virement à la section d'investissement est de 251 416,74 euros.

## Section d'investissement

En 2023, la section d'investissement s'équilibre sans recours à l'emprunt en raison de :

- un excédent d'investissement reporté lié à l'encaissement en 2021 de 50% de la subvention attribuée par France AgriMer ;
- la comptabilisation au titre des restes à réaliser du solde la subvention France AgriMer.

Les dépenses d'investissement sont financées par le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée.

## PRESENTATION DETAILLEE DES INVESTISSEMENTS

En 2023, les enveloppes d'investissement identifiées correspondent à :

- au titre de l'abattoir, les frais d'études et de travaux pour un montant de 646 000 euros (en AP/CP) ;
- au titre de l'atelier de découpe (en AP/CP),
  - o l'acquisition du bâtiment et du matériel présent sur le site pour un montant de 460 000 euros ;
  - o les frais d'études et de travaux pour la réhabilitation du site pour un montant de 287 000 euros ;
- une enveloppe pour renouvellement de matériel (hors AP/CP) pour un montant de 40 000 euros.

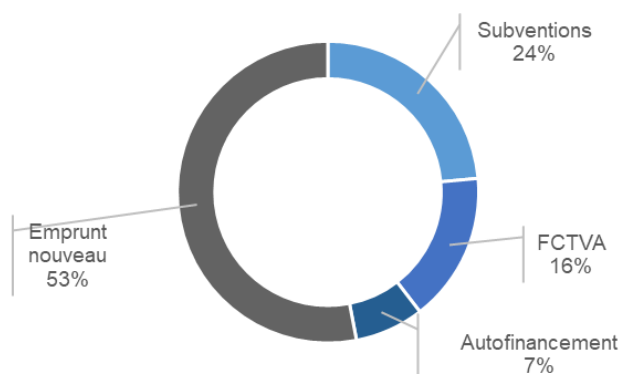
Les opérations sont gérées via deux autorisations de programme (AP/CP) :

N° AP	Libellé du programme	Montant total	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
210401	<b>RENOVATION DE L'ABATTOIR DE ST ROMAIN DE POPEY</b>	<b>9 000 000,00</b>	84 375,90	316 792,76	646 000,00	3 976 000,00	3 964 000,00	12 831,34
210402	<b>ATELIER DE DECOUPE</b>	<b>3 822 000,00</b>	0,00	7 315,38	747 000,00	1 460 000,00	1 602 000,00	5 684,62
	<b>TOTAL DES PROGRAMMES</b>	<b>12 822 000,00</b>	<b>84 375,90</b>	<b>324 108,14</b>	<b>1 393 000,00</b>	<b>5 436 000,00</b>	<b>5 566 000,00</b>	<b>18 515,96</b>

Le coût total des deux réhabilitations s'élève à 12 822 000 euros (toutes taxes comprises). Le plan de financement est le suivant :

## Abattoir & Atelier de découpe : plan de financement

Plan de financement	Montant	%
<b>Montant total</b>	<b>12 822 000,00</b>	
Subventions estimées	3 019 000,00	24%
FCTVA	2 053 000,00	16%
Autofinancement	950 000,00	7%
Emprunt nouveau	6 800 000,00	53%



## SYNTHESE BUDGETAIRE

### BUDGET ABATTOIR

**CREDITS VOTES**

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 722,00
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0,00
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00
66-CHARGES FINANCIERES	2 400,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
022-DEPENSES IMPREVUES	0,00
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)</b>	<b>48 122,00</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	81 584,48
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	251 416,74
<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)</b>	<b>333 001,22</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)</b>	<b>381 123,22</b>

013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00
70-VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS	327 000,00
73-PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	0,00
74-SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 500,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (C)</b>	<b>330 500,00</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 124,00
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)</b>	<b>1 124,00</b>
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (E)	49 499,22
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + E)</b>	<b>381 123,22</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

210402-RENOVATION ATELIER DE DECOUPE	747 000,00
210401-RENOVATION DE L'ABATTOIR	646 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES PAR OPERATIONS</b>	<b>1 393 000,00</b>
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	755 858,92
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	32 000,00

020-DEPENSES IMPREVUES	60 000,00
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (F)</b>	<b>2 240 858,92</b>
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 124,00
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (G)</b>	<b>1 124,00</b>
<b>RESTES A REALISER (H)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= F + G + H)</b>	<b>2 241 982,92</b>

10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	153 049,32
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00
<b>RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT (I)</b>	<b>153 049,32</b>
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	251 416,74
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	81 584,48
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (J)</b>	<b>333 001,22</b>
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT (K)	894 312,38
<b>RESTES A REALISER (L)</b>	<b>861 620,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (= I + J + K + L)</b>	<b>2 241 982,92</b>

# Budget énergies

Le budget énergies atteint en 2023 un rythme de croisière. Aucun nouvel équipement n'est prévu en 2023, les dépenses d'équipement correspondent principalement à de l'entretien et à du renouvellement de l'existant.

La section d'exploitation approche un rythme de croisière bien que des raccordements de nouveaux abonnés sur les réseaux existants soient une perspective pour les années à venir.

## EQUILIBRE D'ENSEMBLE

Le budget s'équilibre à :

- 1 115 296,94 euros en section de fonctionnement ;
- 1 546 442,85 euros en section d'investissement.

### RECETTES 2023

### DEPENSES 2023

FONCTIONNEMENT		1 115 296,94	1 115 296,94		
RECETTES PHOTOVOLTAÏQUE	90 000,00		29 300,00	EXPLOITATION PHOTOVOLTAÏQUE	
RECETTES CHALEUR	580 000,00		507 000,00	EXPLOITATION CHALEUR	
			31 972,00	AUTRES CHARGES	
			22 000,00	FRAIS FINANCIERS	
			30 000,00	DEPENSES IMPREVUES	
REPRISES DE SUBVENTIONS	49 936,00		62 962,00	AMORTISSEMENTS	
RESULTAT DE FONCT. REPORTE (résultat anticipé)	395 360,94		432 062,94	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT	

INVESTISSEMENT		1 546 442,85	1 546 442,85		
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	432 062,94		110 000,00	INVESTISSEMENTS 2023	
EMPRUNT NOUVEAU	0,00		165 000,00	REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	
			5 348,69	DEPENSES IMPREVUES	
RESULTAT D'INV. REPORTE (résultat anticipé)	0,00		846 158,16	RESULTAT D'INV. REPORTE (anticipé)	
OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00		370 000,00	OPERATIONS PATRIMONIALES	
AMORTISSEMENTS	62 962,00		49 936,00	REPRISES DE SUBVENTIONS	
RESTES A REALISER	1 051 417,91		0,00	RESTES A REALISER	

## Section d'exploitation

En **recettes d'exploitation**, elles sont de deux natures :

- 90 000 euros au titre des panneaux photovoltaïques ;
- 580 000 euros au titre des réseaux de chaleur, dont 40 000 euros pour le réseau de Clavesoilles & Valsonne et 540 000 euros pour le réseau de Cours & Thizy-les-Bourgs.

Le résultat de fonctionnement excédentaire (395 360,94 euros) permet de dégager un virement à la section d'investissement de 432 062,94 euros.

A noter que les amortissements des réseaux de chaleur ne sont pas encore constatés comptablement. Plusieurs subventions d'investissement restant à percevoir courant 2023, les amortissements seront constatés dès 2024 afin que reprises de subventions et dotations aux amortissements soient concomitantes.

En **dépenses d'exploitation**, les principaux postes sont :

- les contrats d'exploitation des réseaux de chaleur :
  - o 426 000 euros pour le réseau de chaleur Cours & Thizy-les-Bourgs (intégrant les plaquettes bois) ;
  - o 16 000 euros pour le réseau de chaleur Clavesoilles & Valsonne (maintenance uniquement) ;
- la fourniture de granulés pour le réseau de Clavesoilles (40 000 euros pour 11 livraisons l'année) & Valsonne (22 000 euros pour 6 livraisons dans l'année) ;
- les frais de fonctionnement des panneaux photovoltaïques :
  - o 3 000 euros d'électricité ;
  - o 2 000 euros au titre d'abonnements et redevances ;
  - o 3 800 euros au titre de redevances liées à l'emplacement des panneaux ;
  - o 10 000 euros concernant les frais de contrôle réglementaire des panneaux photovoltaïques ;
  - o 10 000 euros au titre de l'achat de petites fournitures de remplacement ;
- les assurances (4 000 euros) ;
- les frais financiers.

## Section d'investissement

La section d'investissement est équilibrée par le virement de la section de fonctionnement et par les recettes figurant en restes à réaliser (correspondant à des subventions à percevoir courant 2023).

Les dépenses d'investissement à couvrir correspondent à :

- le résultat reporté d'investissement déficitaire (846 158,16 euros) ;
- le remboursement du capital de la dette (165 000 euros) ;
- les dépenses d'équipement prévues en 2023 (110 000 euros, voir ci-après).

Le budget énergies étant assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée, aucun reversement au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée n'est possible. Les recettes comme les dépenses sont intégralement exprimées en hors taxe (y compris en section d'exploitation).

## PRESENTATION DETAILLEE DES INVESTISSEMENTS

Les opérations de création de panneaux photovoltaïques et des réseaux de chaleur ont été gérées via des autorisations de programme.

Des crédits de paiement seront à nouveau prévus en 2023 :

- au titre du photovoltaïque afin de procéder à du renouvellement sur l'existant ;
- au titre des réseaux de chaleur afin de procéder au rachat de l'antenne située à Thizy-les-Bourgs et à de l'entretien ciblé (calorifugeage du réseau primaire notamment).

N° AP	Libellé du programme	Montant total	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
190002	<b>PHOTOVOLTAÏQUE</b>	<b>1 134 807,36</b>	386 806,90	320 399,84	395 424,23	2 176,39	30 000,00
190003	<b>RESEAUX DE CHALEUR</b>	<b>5 091 131,48</b>	55 167,50	219 013,70	4 078 003,49	658 946,79	80 000,00
	<b>TOTAL DES PROGRAMMES</b>	<b>6 225 938,84</b>	<b>441 974,40</b>	<b>539 413,54</b>	<b>4 473 427,72</b>	<b>661 123,18</b>	<b>110 000,00</b>

Les deux autorisations de programme pourront être clôturées en 2024.



# SYNTHESE BUDGETAIRE

BUDGET ENERGIES

CREDITS VOTES

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	543 272,00
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0,00
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00
66-CHARGES FINANCIERES	22 000,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 000,00
022-DEPENSES IMPREVUES	30 000,00
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)</b>	<b>620 272,00</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	62 962,00
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	432 062,94
<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)</b>	<b>495 024,94</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)</b>	<b>1 115 296,94</b>

013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00
70-VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS	669 500,00
73-PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	0,00
74-SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	500,00
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (C)</b>	<b>670 000,00</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	49 936,00
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)</b>	<b>49 936,00</b>
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (E)	395 360,94
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + E)</b>	<b>1 115 296,94</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

190002-PHOTOVOLTAÏQUE	30 000,00
190003-RESEAUX DE CHALEUR	80 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES PAR OPERATIONS</b>	<b>110 000,00</b>
10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	165 000,00
020-DEPENSES IMPREVUES	5 348,69
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (F)</b>	<b>280 348,69</b>
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	49 936,00
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	370 000,00
<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (G)</b>	<b>419 936,00</b>
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT (H)	846 158,16
<b>RESTES A REALISER (I)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= F + G + H + I)</b>	<b>1 546 442,85</b>

10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00
<b>RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT (J)</b>	<b>0,00</b>
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	432 062,94
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	62 962,00
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (K)</b>	<b>495 024,94</b>
<b>RESTES A REALISER (L)</b>	<b>1 051 417,91</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (= J + K + L)</b>
--

<b>1 546 442,85</b>
---------------------

# Budget zones

Le budget zones a vocation à porter les opérations d'aménagement de zones intégrant :

- l'acquisition de terrains à aménager ;
- la réalisation des études préalables ;
- la viabilisation des terrains (création de réseaux de voirie, d'adduction d'eau et d'assainissement, d'éclairage public, etc.) ;
- et, enfin, la commercialisation des terrains aménagés.

Les opérations de cette nature sont gérées comptablement en stock : le stock augmente, au regard des dépenses constatées en section de fonctionnement, au fur et à mesure des acquisitions et des travaux puis diminuera, par la constatation de produits de vente, en recettes de fonctionnement selon le rythme de commercialisation.

La valeur du stock existant sur le budget zones est de 781 000 € à fin 2022.

Le budget zones a vocation à accueillir l'ensemble des opérations d'aménagement de zones portées directement par la COR. Des transferts de l'actif du budget annexe économie vers le budget zones seront faits progressivement à des fins de régularisation.

En 2023, le budget zones portera donc trois zones d'activités, chacune suivie individuellement par un code analytique :

- la zone des Portes du Beaujolais (présente historiquement sur le budget zones) ;
- la zone de Chénelette ;
- la zone de Valsonne ;
  - o toutes deux transférées depuis le budget économie.

## EQUILIBRE D'ENSEMBLE

Le budget s'équilibre par des ventes de terrains prévues pour les zones de Chénelette et de Valsonne en section de fonctionnement. L'ensemble des flux 2023 concerne les deux zones précitées.

La section d'investissement est équilibrée par un emprunt d'équilibre.

### RECETTES 2023

### DEPENSES 2023

FONCTIONNEMENT		1 282 000,00	1 282 000,00		
VENTES DE TERRAINS AMENAGES	501 000,00	172 430,00	ACHAT DE TERRAINS A AMENAGER		
		59 621,53	ETUDES, VIABILISATION		
		0,00	FRAIS FINANCIERS		
ECRITURES DE STOCK	781 000,00	781 000,00	ECRITURES DE STOCK		
		268 948,47	RESULTAT DE FONCT. REPORTE (résultat anticipé)		
INVESTISSEMENT		999 790,37	999 790,37		
ECRITURES DE STOCK	781 000,00	781 000,00	ECRITURES DE STOCK		
EMPRUNT NOUVEAU	218 790,37	0,00	REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE		
		218 790,37	RESULTAT D'INV. REPORTE (résultat)		
RESTES A REALISER	0,00	0,00	RESTES A REALISER		

# SYNTHESE BUDGETAIRE

BUDGET ZONES

CREDITS VOTES

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	232 051,53
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0,00
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00
66-CHARGES FINANCIERES	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
022-DEPENSES IMPREVUES	0,00
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)</b>	<b>232 051,53</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	781 000,00
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00
<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)</b>	<b>781 000,00</b>
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (C)	268 948,47
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + C)</b>	<b>1 282 000,00</b>

013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	501 000,00
73-IMPOTS ET TAXES	0,00
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (D)</b>	<b>501 000,00</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	781 000,00
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (E)</b>	<b>781 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= D + E)</b>	<b>1 282 000,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>TOTAL DES DEPENSES PAR OPERATIONS</b>	<b>0,00</b>
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00
020-DEPENSES IMPREVUES	0,00
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (F)</b>	<b>0,00</b>
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	781 000,00
<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (G)</b>	<b>781 000,00</b>
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT (H)	218 790,37
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= F + G + H)</b>	<b>999 790,37</b>

10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	218 790,37
<b>RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT (I)</b>	<b>218 790,37</b>
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	781 000,00
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (J)</b>	<b>781 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (= I + J)</b>	<b>999 790,37</b>